

Le COURRIER DE L'INDIE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

73e année. — 5 sous le numéro.

MONTMAGNY, VENDREDI, LE 1er FEVRIER 1957

No 45

A. Bélanger Limitée, gagne le trophée Shawinigan



Changements dans l'organisation de Duplan of Canada Ltd

M. Laurent-H. Girard a été nommé Gérant de la Division du Fil de Duplan of Canada Ltd. Ce nouveau département que la Compagnie vient de créer couvrira tout ce qui regarde la produc-

Même si M. Girard n'occupe plus la position de gérant de l'usine, il est entendu qu'il demeure consultant en ce qui a trait aux opérations de Montmagny.

M. Léandre Roy qui occupait auparavant la position d'officier de liaison technique entre les usines, le bureau-chef et les clients, a été promu Gérant de l'usine de Montmagny.

Prenant effet le 31 décembre 1956, M. Ralph B. Hood a donné sa démission comme Président et Gérant Général de Duplan of Canada Ltd. et Duplan Dyeing Co. Ltd.

M. David Friedlander qui s'occupait de l'étude des marchés du textile pour la Compagnie Duplan a été nommé Vice-Président Exécutif.

M. G. Douglas Morrell a été nommé Vice-Président et Trésorier.

Lors d'une récente réunion des actionnaires, les membres suivants furent élus au Bureau de Direction de Duplan of Canada Ltd, M. George Friedlander, Président de Duplan of Canada Ltd, MM. David Friedlander, Laurent-H. Girard, Léon-E.

Moody, G. Douglas Morrell et J.-B. Wharton Jr.

Voici les principales fonctions qu'occupe le personnel dirigeant de l'usine de Montmagny:



M. LEANDRE ROY

M. Léandre Roy, Gérant de l'usine.

M. Clément Matte, Gérant du Bureau et Directeur du Personnel.

(Suite à la page 12)

Pour la troisième année consécutive, la Compagnie A. Bélanger Limitée de Montmagny s'est classée au premier rang pour la vente des poêles électriques dans la partie de la province de Québec desservie par la Shawinigan Water & Power Company.

Au cours de l'année 1956, dans ce territoire de la Shawinigan, la compagnie Bélanger a vendu à elle seule 21.7 de tous les poêles rapportés par les vendeurs de 49 marques différentes. D'après le rapport de la Shawinigan, le total des poêles électriques vendus par Bélanger s'élève à plus du double de la quantité vendue par son plus proche concurrent.

Au cours d'une assemblée qui avait lieu récemment à l'Hôtel Queen à Montréal, le vice-président de la Compagnie Shawinigan, Monsieur A. C. Abbott a présenté une plaque à M. Hervé Gauvin, gérant-général de A. Bélanger Limitée, pour reconnaître le magnifique effort de vente de la compagnie Bélanger en 1956. La citation gravée sur la plaque se lit comme suit: "Outstanding Promotion of Electrical

Living Dealer Range Sales Award won by A. Bélanger Limitée 1956".

Cet honneur qui échoit à une compagnie de chez nous reflète sur toute la population de Montmagny et surtout sur les employés de A. Bélanger Limitée. Leur travail expert et consciencieux a permis à une compagnie canadienne-française de se mériter une réputation enviable parmi les manufacturiers de poêles électriques les plus réputés de la nation.

Cette semaine, tous les représentants régionaux de la Compagnie étaient réunis dans notre ville pour leur Convention annuelle. Cette équipe de vendeurs est repartie aujourd'hui pleine d'enthousiasme, et bien décidée à battre en 1957 tous leurs records passés. Au cours de l'année 1956, tous les représentants régionaux sans exception ont réussi à dépasser sensiblement l'objectif de vente fixé en janvier dernier par les responsables du département des ventes.

Notre journal est heureux de

(Suite à la page 12)

Un écolier victime d'un accident à Saint-Jean-Port-Joli

Un écolier de 9 ans, Donald Jean, fils de M. Josaphat Jean et de Dame Olivine Moreau, a été frappé par une automobile mardi, le 22 janvier, un peu avant midi, lorsqu'il revenait de l'école et qu'il s'appretait à traverser la route pour entrer chez lui. Le jeune Jean a succombé à


une fracture du crâne dans la soirée de mardi. L'écolier laissa passer deux camions avant de traverser la route mais il ne vit pas l'automobile qui venait en sens contraire et qui était conduite par M. Maurice Langlois, de St-Jean-Port-Joli.



M. L.-H. GIRARD


tion et la vente du fil élastique (Helanca) et métallique (Lamé). Ce département a pour but de développer et d'affermir la position de la Compagnie sur ce marché.

"DROIT et JUSTICE"





Le COURRIER DE MONTMAGNY

(Organe de l'ouest de Montmagny)



Maurice Marquis, Directeur Gérant
Louise Marquis, Assistant-Directeur
Lucien Blais, Service de Publicité
Denise Marquis, Circulation et Administration

Membres de la CWNA, de l'Association des
Hebdomadaires de Langue Française du Canada,
de la Key French Weekly et de l'A.B.C.

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, L.TEE, Imprimeurs-Editeurs, — Rue Saint-Thomas
Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.
Abonnement: Canada \$2.00 et Etats-Unis \$2.75 par année.

EDITORIAL

LE METIER DE CHEF

Les tensions et les fatigues occasionnées par la conduite d'une entreprise quelconque peuvent avoir un effet bien déterminé sur la santé. Le métier de chef est onéreux, mais il est possible d'en atténuer les servitudes.

Quels sont les principaux inconvénients du métier de chef de service? Ce sont ses exigences tyranniques en matière de temps et de contrainte physique et mentale. Le chef ne peut jamais se soustraire à ses responsabilités. Les décisions importantes l'exposent à de fréquents conflits émotionnels. Ses fonctions consultatives et administratives tendent son esprit et son corps. L'homme qui sait tout cela, mais qui ne fait rien de plus que se ronger les ongles pour calmer ses nerfs est un grave problème dans l'organisation dont il fait partie et un candidat de premier ordre à la névrose.

Que le chef de service doive penser à une foule de choses, c'est là un attribut et non pas un désavantage. Il a l'esprit assez vif pour songer à dix questions en même temps, tandis que l'ouvrier nonchalant ne peut en considérer qu'une seule à la fois.

Un homme de cette trempe ne doit pas se contenter de boucler sa ceinture au même trou qu'il y a cinquante ans. Sans doute importe-t-il que les muscles abdominaux soient fermes et non pas flasques: pour être

un bon chef il faut d'abord être un bon animal. Mais il faut quelque chose de plus pour qu'un homme conserve sa sérénité au milieu d'un monde extrêmement agité. C'est lorsque le chef doit guider sa société ou son service à travers des écueils particulièrement dangereux que ses qualités s'affirment vraiment. Cela suppose le calme intérieur que l'on éprouve après avoir envisagé avec franchise les problèmes, les dangers, les déceptions et même la possibilité d'un désastre.

Nous pouvons aussi combattre les tensions qui nous oppressent en admettant qu'il est impossible de réussir sur tous les points, d'avoir toujours raison, de ne jamais subir un recul.

Les gens bien équilibrés et d'une grande compétence ne craignent pas de reconnaître leurs échecs ou leurs erreurs. Ils subissent de temps en temps des préjudices, mais ils se remettent des coups dont les meurtrits l'outrageuse fortune parce qu'ils ont toujours de l'énergie en réserve.

Enfin, le véritable chef ne se laisse pas absorber entièrement par son travail; il y a dans sa vie une harmonieuse alternance entre l'activité et le repos, qui lui permet de remédier, en partie du moins, aux tensions de l'existence.

AUTRES ASPECTS DE LA MATURITE

Il ressort de ce qui précède que l'homme doué de maturité n'est pas celui qui a grandi et s'est tranquillement installé dans son emploi, son foyer ou sa localité. C'est un homme qui évolue, qui s'affranchit peu à peu des servitudes de sa situation présente, à mesure que s'ouvrent devant lui de nouveaux horizons.

Seuls ceux qui ont fait leur choix et décidé de rester où ils sont peuvent se refuser à ce perpétuel effort de perfectionnement. Leur décision est peut-être très intelligente, en ce sens qu'ils se mettent ainsi à l'abri des ennuis. A cause de leur manque de connaissances et de sagesse, il leur sera moins demandé et, s'ils commettent des erreurs, on ne les réprimandera pas trop sévèrement. S'ils viennent à manquer d'argent, quelqu'un — un parent ou l'Etat — les empêchera de mourir de faim. Les gens qui ont des vues pareilles auraient tort de ne pas être inquiets, remarque avec sarcasme Alfred Adler.

Cela nous rappelle que la largeur des vues est un indice de maturité. Nul n'a le droit de prétendre à la maturité s'il ne peut entendre le pour et le contre d'une question ou s'il soutient que ce qui vaut pour lui vaut aussi nécessairement pour tout le monde.

Et maintenant, sommes-nous prêts à nous soumettre aux exigences de la maturité. La maturité demande parfois une certaine abnégation. Nous devons abandonner beaucoup de choses auxquelles nous nous étions habitués: petites manies, peccadilles, illogismes. Il nous faudra peut-être renoncer aussi aux banalités dont nous nous divertissions jusque-là. Nous apprendrons

dès nos premiers efforts l'une des maximes fondamentales de la maturité, savoir que tout être mortel a l'obligation de faire de son mieux.

La route qui conduit à la maturité n'est pas toujours facile. Florence Nightingale, qui traversa une crise de désespoir avant de trouver sa voie, écrivait dans son journal: "Dans ma trente et unième année, je ne vois rien de désirable, sauf la mort". Abraham Lincoln dut livrer un combat terrible contre lui-même. En 1841, à l'âge de 32 ans, il disait: "Je suis l'homme le plus malheureux qui soit sur terre".

La maturité porte en elle la capacité d'accepter la maladie, les déceptions et tout ce qui est nettement en dehors de notre action: de s'accepter soi-même et d'accepter les autres; de garder son sang-froid dans la victoire comme dans la défaite. Elle nous confère une certaine habileté à encaisser les coups, à ramasser les morceaux et à recommencer.

Mais la maturité ne s'acquiert pas d'emblée. Nous y parvenons petit à petit, appartenant continuellement à nous améliorer comme individus et comme citoyens. Grâce à la maturité, notre petit univers, qui ne dépassait guère le champ exigé de nos pensées, prend plus d'ampleur et de consistance, embrassant à la fois le passé et l'avenir. Notre travail devient l'expression concrète de l'habileté de notre esprit et de nos mains. Nous adoptons une nouvelle attitude devant la vie, nous éprouvons plus d'intérêt pour nos semblables, nous sommes mieux armés contre les contrariétés et les désagréments.

Commentaires d'actualité

(par J. DANIEL).

OTTAWA. — Quatre questions retiennent particulièrement l'attention des représentants du peuple de ce temps-ci dans la capitale fédérale. Le projet de l'assurance-hospitalisation reprend une nouvelle importance à la suite de l'attitude que vient de faire connaître le gouvernement de l'Ontario à ce sujet. Par ailleurs, dans un mémoire qu'elle a soumis au gouvernement canadien ces jours derniers, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada s'est nettement prononcée en faveur de l'aménagement d'un programme d'assurance-hospitalisation. D'autres suggestions de la CTCC, tel son attitude vis-à-vis les octrois fédéraux aux universités, intéressent vivement la députation.

La déclaration récente de l'honorable Roch Pinard, Secrétaire d'Etat, en marge du bilinguisme fait l'objet de commentaires favorables, du moins chez ceux pour qui le bilinguisme n'est pas un vain mot. Le ministre Pinard répondait alors au solide mémoire que lui a présenté la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

Enfin, signalons que les changements ministériels qui pourraient bien avoir lieu dans un avenir fort prochain, font gloser aussi plusieurs députés et tous ceux qui s'intéressent à la politique.

LA LEGISLATION A VENIR

Le premier ministre de l'Ontario, M. Leslie Frost, vient de faire connaître le point de vue de son gouvernement sur la possibilité de la mise en vigueur d'un programme d'assurance-hospitalisation au Canada. Disons tout de suite que le projet fédéral relatif à cette nouvelle mesure de sécurité sociale ne pourra devenir loi qu'à la condition que six provinces représentant la majorité de la population canadienne acceptent de participer à un pareil programme. Jusqu'ici, seulement quatre provinces ont manifesté leur intention de collaborer avec le fédéral en vue de l'établissement d'un plan d'assurance-hospitalisation.

Toutefois, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Paul Martin, répondant à des interpellations en Chambre, vient de déclarer que les négociations se poursuivent toujours à ce sujet. Il est possible que d'ici quelques semaines, le gouvernement fédéral soit en mesure d'annoncer l'approbation de nouvelles provinces au programme fédéral de l'assurance-hospitalisation. Outre l'Ontario, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba sont les provinces qui ont déjà fait connaître leur acceptation à ce projet. Il y a à peine quelques jours, un premier ministre des Maritimes se trouvait à Ottawa où il est venu s'entretenir précisément à ce sujet avec les autorités concernées.

LE BILINGUISME PROGRESSE

Avec l'exemple qu'a donné le premier ministre St-Laurent et plusieurs membres de son gouvernement depuis quelques années, le bilinguisme a fait des progrès considérables à Ottawa. Il reste évidemment beau-

coup à faire. Le mémoire bien équilibré que vient de présenter la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste aura probablement pour effet d'améliorer encore la situation. M. Pinard s'est montré favorable aux suggestions de cet important organisme. Le ministre a qualifié les propositions de la société nationale dans un sens qui indique bien son intention de les considérer sérieusement. "Ces suggestions, a-t-il dit, sont essentiellement constructives et pratiques; elles sont faites avec un esprit de modération". On sait que M. Pinard a déjà donné instruction à la Commission du Service civil de faire une étude approfondie de cette question.

En résumé, la Fédération suggère: 1—la reconnaissance de deux langues comme l'une des qualifications qui peuvent être exigées des candidats aux fonctions publiques; 2—une préférence automatique aux candidats bilingues aux fonctions ordinaires du service civil intérieur ainsi qu'aux fonctions du service extérieur dans les régions où la minorité linguistique représente au moins 20 pour cent de la population. Tous les Canadiens bien-pensants apprécieront à sa juste valeur des propositions aussi pratiques.

LES SUBVENTIONS AUX UNIVERSITES

Dans son mémoire annuel au gouvernement canadien, la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada se prononce en faveur des octrois fédéraux aux universités "afin de permettre à ces institutions d'accueillir tous ceux qui aspirent à compléter leur formation et leur culture. A notre avis, dit le mémoire, ces subventions, distribuées par l'intermédiaire de la Confédération canadienne des universités, ne représentent aucun risque d'empiètement sur les droits concédés aux provinces par la constitution".

La CTCC a fait connaître son attitude sur la politique fédérale relative à l'aide aux institutions de haut savoir alors que la Chambre poursuivait l'étude du projet de loi qui permettra au gouvernement canadien d'accorder une aide financière aux universités. Inutile d'ajouter que plusieurs députés ont fait grand état de l'attitude favorable de cet important organisme sur la question à l'étude.

Disons en terminant qu'on parle de plus en plus de changements dans la composition du gouvernement St-Laurent. Selon toute probabilité, au moins deux nouveaux ministres feront partie du gouvernement fédéral sous peu. M. Lionel Chevrier, ancien ministre des Transports et actuellement président de la Voie Maritime du St-Laurent, reprendrait en partie ses fonctions dans le Cabinet. A même le ministère des Transports, un département des voies de communications serait créé, alors que M. Marler garderait une partie seulement de ce ministère. Par ailleurs, M. Walter L. Gordon, président de la Commission royale sur les perspectives économiques, est celui dont le nom est le plus souvent mentionné lorsqu'il est question de changements au sein du Cabinet.

Plus de 4,000 raquetteurs au Congrès International à Québec

La fin de semaine dernière a été très mouvementée chez les Raquetteurs alors qu'ils célébraient, à Québec, les 25, 26 et 27 janvier, leur grand Congrès International annuel. A cette occasion, les Unions Canadienne et Américaine se sont rencontrées et 97 Clubs, nouveaux ou anciens, se sont cotoyés durant les trois jours qu'ont duré leur congrès, les vieux amis se racontant les souvenirs d'anciens congrès et de nouveaux membres se faisant de nouveaux amis parmi les membres de Clubs étrangers.

Vendredi soir, au Palais Montcalm l'ouverture des assises du Congrès fut faite par une grande soirée où les Raquetteurs et leurs invités ont assisté à un spectacle sous la présidence du Président de l'Union Locale de Québec et du Congrès, M. Maurice Marquis. Pour cette soirée, on avait retenu les services de St-Georges Côté, comme maître de cérémonies; c'est dire que l'ennui n'a pas eu grand place au spectacle qui groupait de nombreux excellents artistes.

Samedi matin, à six heures, des trains spéciaux arrivaient des Etats-Unis et de Montréal bondés de Raquetteurs qui furent reçus par les préposés de l'Union Locale au comité de réceptions qui les conduisirent dans les différents hôtels de la ville où leurs places avaient été réservées. Au cours de l'avant-midi et au début de l'après-midi, des courses

de raquettes avaient lieu sur la piste de courses du Colisée; entre temps, une assemblée des Directeurs des Unions Canadienne et Américaine avaient lieu à l'Hôtel Champlain. A 6 heures, souper au fèves au Manège Militaire et à 8 heures, grande parade dans les rues de la ville; à cette parade, on compta 3,800 Raquetteurs représentant 97 Clubs. Cette parade avait un parcours de deux milles et quart et à cause du grand nombre de membres qui avaient pris place pour la parade, la tête du défilé était revenue au point de départ quand les derniers Clubs prirent place pour leur départ dans la parade.

A dix heures trente, le Manège Militaire offrait un aspect féérique et était égayé par les couleurs multicolores des costumes des différents Clubs. A cette soirée, on procéda à la remise des trophées gagnés, durant l'après-midi après quoi tous prirent place pour la danse sous les accords d'orchestres réputés. Entre temps, un banquet avait été offert aux ex-présidents des Unions Canadienne et Américaine.

Le dimanche matin, nouvelle réunion des Clubs sur la place du Palais pour la parade d'église. Encore à cette parade, le nombre des Raquetteurs étaient aussi imposant que la veille et ce n'est qu'à une heure de l'après-midi que tous les Raquetteurs purent atteindre l'église St-Sauveur qui ne put malheureusement les abriter tous. Dans l'après-midi, réception de tous les présidents de Clubs et des invités d'honneur.

D'après les éloges reçus des différents visiteurs Raquetteurs, un congrès comme celui-ci n'avait pas été vu depuis longtemps. Un programme chargé avait été préparé et les représentants des différents comités ont gardé constamment l'oeil ouvert, afin que rien ne soit oublié.

Mardi soir, les raquetteurs de l'Union Locale de Québec étaient de nouveau à leur poste pour l'inauguration du Palais de Glace sur la Place d'Youville; neuf clubs arrivant des différentes jonctions de la ville de Québec se portèrent à l'assaut du monument où environ 10,000 personnes s'étaient rendues comme spectateurs. Le Club "Le Bûcheron" de notre ville battait la marche avec en tête, son corps de clairons suivi des membres.

Sur la Place d'Youville, quelques allocutions ont été prononcées par l'échevin Jean-Marie Lafleur qui représentait le maire de la ville de Québec, M. Paré, secrétaire du Carnaval ainsi que M. Maurice Marquis, lequel a souligné qu'un Carnaval ne peut se faire sans raquetteurs. Il ajouta que les raquetteurs, par les couleurs éclatantes de leurs costumes ajoutent une

(Suite à la page 12)

Inactivité du Monte-Pente à la Montagne Blanche

Le Monte-pente de la Montagne Blanche de Montmagny ne sera malheureusement pas ouvert aux skieurs en fin de semaine. L'épaisseur de la neige n'étant pas assez considérable et la condition de la pente présentant quelques dangers. Ce sont les derniers rapports qui nous ont été fournis par les responsables du monte-pente de la Montagne Blanche.

75ième anniversaire du Très Honorable Louis-S. St-Laurent



Le plus grand homme d'Etat canadien français, depuis l'époque de Sir Wilfrid Laurier, le très honorable Louis Saint-Laurent, premier ministre du pays, célèbre aujourd'hui son 75e anniversaire de naissance. Le tout Québec se pressera demain après-midi à la gare du Palais pour l'accueillir, et plus de mille personnes prendront part demain soir au grand banquet qui aura lieu en son honneur, au Château Frontenac. Il n'y a eu cependant aujourd'hui aucune manifestation d'éclat pour célébrer l'anniversaire. Aujourd'hui est comme tous les autres jours, c'est-à-dire une journée de travail au cours de laquelle le premier ministre aura des problèmes à

régler, des audiences à entendre, et des documents à signer pour la bonne marche des affaires de l'Etat. Une foule de personnalités seront présentes demain soir au banquet présidé par le t. h. C. D. Howe, ministre du Commerce et doyen du cabinet fédéral, et de l'hon. Hugues Lapointe, ministre des Anciens Combattants et des Postes. L'épouse de M. St-Laurent et toute la famille de l'illustre homme d'Etat seront présents. On y remarquera aussi plusieurs députés fédéraux et les chefs et députés du parti libéral provincial, ainsi que des centaines de partisans de celui qui dirige les destinées du pays depuis une dizaine d'années.

Au Richelieu-Montmagny

Le Club Richelieu de Montmagny aura le plaisir et l'honneur de recevoir, à son dîner-causerie hebdomadaire de lundi prochain, 4 février, au Manoir



St-Louis, à 6 heures, M. Jacques Amyot, conquérant de la Manche, l'ATHLETE CANADIEN DE 1956. Notre distingué concitoyen, dessinateur industriel aux bureaux des ingénieurs-conseils Dufresne & Mainguy, de Québec, sera accompagné de son frère, M. Philippe Amyot, L.S.C., contrôleur de J. A. Y. Bouchard Inc., qui parlera de la traversée de la Manche, le 17 juillet. Il y aura aussi projection d'un film, M. Raymond Roy, des bureaux Tassé, Sarault & Associés, qui a fait le voyage d'Europe, sera avec ses amis. Mtre Jos. Marineau et Mtre Jules Paré, tous deux avocats, membres du Club, se chargeront de la présentation et des remerciements. Ce dîner-causerie sera présidée par le Dr J.-M. Dionné, M.V., président du Club.

Garçonnet écrasé à mort à Montmagny

Un garçonnet a été écrasé à mort sous les roues d'une camionnette lundi après-midi, à trois milles de Montmagny, dans le rang du Rocher Noir. La victime est Jean-Guy Gaumond, 5½ ans, fils de M. et Mme Lucien Gaumond (Marguerite Robin).

La tragédie est survenue vers 5 h. 30 alors que l'enfant glissait sur un traîneau près de la demeure de ses parents. Il fut broyé sous les roues de la camionnette de la compagnie Collin Lumber, conduite par M. Alfred Lacombe, de Montmagny. Le conducteur n'a pu rien faire pour éviter l'enfant qui a traversé subitement le chemin sur son traîneau.

Le Dr Edgar Denault, de Montmagny, a été mandé sur les lieux mais la mort avait déjà fait son oeuvre. On dut soulever le véhicule pour dégager le garçon. Le corps a été transporté à la morgue

Verdicts de morts accidentelles

Deux verdicts de morts accidentelles ont été rendus, samedi, à la suite de deux enquêtes tenues sous la présidence du Dr J.-N. Chassé, de St-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet, en marge de deux morts tragiques survenues la veille et le mercredi précédent. Les victimes des tragédies sont Elphège Anctil, 81 ans, de St-Adalbert, et Rénéald Jean, 9 ans, de St-Jean-Port-Joli.

Il a été établi, au cours de la première enquête, que M. Anctil, qui demeurait chez son fils Patrice, a fait une chute dans la cave de la maison de ce dernier, vers 1 h. de l'après-

midnight. Ce n'est que vers 4 h. que l'octogénaire a été trouvé inanimé. Le Dr R. Gervais, de St-Pamphile, a été mandé, mais il ne put que constater la mort attribuable à une fracture du crâne.

Il semble que M. Anctil a fait une chute et qu'il s'est assommé sur le plancher de béton. Son absence n'a pas été remarquée. On le croyait parti hors de la maison. Ce n'est que par hasard que quelqu'un s'est rendu à la cave et a fait la macabre découverte.

Rénéald, fils de Ernest Jean, de St-Jean-Port-Joli, est décédé vers 11 h. du soir, mercredi, le 23 janvier, à l'hôpital de cette municipalité. Il a succombé à des blessures subies vers 1 h. de l'après-midi, la même journée. Alors qu'il retournait à l'école, le garçon a été heurté par une auto dans des circonstances purement accidentelles selon les témoins entendus à l'enquête.

Les recherches policières nécessitées par ces deux tragédies, ont été faites par les agents de la Sûreté provinciale de Montmagny.

Les recherches policières nécessitées par ces deux tragédies, ont été faites par les agents de la Sûreté provinciale de Montmagny.

Les recherches policières nécessitées par ces deux tragédies, ont été faites par les agents de la Sûreté provinciale de Montmagny.

Les recherches policières nécessitées par ces deux tragédies, ont été faites par les agents de la Sûreté provinciale de Montmagny.

Le feu sur la terre

CONSEIL DES OEUVRES DU DIOCÈSE DE STE-ANNE

Une richesse pour le diocèse

Ce fait se situe vendredi dernier, 6 heures et 30.

—Tu viens au train avec nous?

—Bien sûr que j'accepte et avec plaisir...

—Marcelle vient aussi; et nous irons la chercher.

—Ça va, je suis prête.

En quelques minutes, nous voici à la gare. Une dizaine de personnes, dont M. l'abbé P.-Emile Deschênes, des membres du Service Social, du Conseil des Oeuvres ainsi que M. Borsany, son frère et un compatriote de ceux-ci s'y étaient rendus. Avec impatience nous attendons l'arrivée du train. Nous avons tellement hâte de les accueillir.

Enfin voilà le train qui entre en gare. Eux descendent, ils ont le visage serein, tellement heureux de mettre le pied sur une terre libre, de rencontrer des chrétiens comme eux, des frères. Minute peut-être inoubliable pour eux! Nous, nous leur saurions.

Nous aurions tous voulu leur donner une bonne poignée de mains en leur disant du fond du coeur: "Soyez chez vous! chez nous!" Malheureusement la langue nous en empêche. Mais notre visage doit leur dire beaucoup.

Le groupe se rend à l'Ecole d'Agriculture. Là, le premier pasteur du diocèse les attend. Plusieurs membres du clergé ainsi que des citoyens de Sainte-Anne s'y étaient joints: "Vous constituez une richesse pour notre diocèse. Soyez sûrs que nous vous recevons pas seulement par philanthropie mais avec la plus grande charité. Nous vous accueillons ici avec grand coeur et vous offrons tous notre amitié. Comme à des gens qui viennent nous enrichir, nous vous offrons confort et sympathie". C'est à peu près en ces termes que Mgr Desrochers souhaita la bienvenue aux nouveaux arrivés. M. Borsany traduisit en Hongrois ces cha-

Echo d'une visite

Dans son passage au Canada, Mgr Cardijn nous a rappelé cette étape merveilleuse de sa vie, en nous rappelant comment il était devenu prêtre des humbles. Il nous parlait de son père vieil ouvrier, las de travailler et qui rêvait d'un court repas, avant de mourir...

"Moi, pour ses vieux jours, j'avais commencé à travailler. J'étais entré en usine... Et voilà que la vocation me vient, le désir d'être prêtre..."

"— Tu ne peux pas, me dit mon père. Tu dois travailler,

heureuses paroles, et leur adressa quelques mots en leur langue. Les Hongrois se disaient très réconfortés de cet accueil. Le Président du Conseil des Oeuvres leur adressa ensuite la parole. Puis chacun se retire, content de s'être élargi un peu le coeur, heureux d'avoir manifesté à d'autres chrétiens, qu'ils vivaient la même religion qu'eux.

J. M.

SAINT-JEAN BOSCO

Saint Jean Bosco naquit à Turin, le 15 août 1815 d'une famille de paysans, très pauvres. A deux ans, il était orphelin de son père. Dès son enfance, se révéla sa vocation d'apôtre. Au cours de sa sixième année, le petit Jean Bosco eut un songe où il vit le Christ qui le conduisait dans une troupe de jeunes enfants qui blasphémaient et poussaient des cris furieux. Jean se fâcha et voulut intervenir à coups de poing, mais le Christ lui dit: "Ce n'est pas avec des coups, mais par la douceur et la charité que tu en feras tes amis. Puis Jean vit ces jeunes garçons devenir des chiens, des loups et des ours. Alors le Christ lui dit: "Voilà ton champ d'action; c'est ici que tu dois travailler. Deviens humble, fort et viril, et la transformation que tu verras s'opérer chez ces animaux, tu l'accompliras plus tard chez mes fils."

Aussitôt Jean Bosco vit ces animaux sauvages devenir des doux agneaux qui se groupaient autour du Christ.

Voyant dans cette vision un signe très sûr de sa vocation, il réussit de toutes les façons imaginables, à trouver les moyens de poursuivre ses études qui devaient le conduire au sacerdoce en 1841. A partir de ce jour, il put réaliser pleinement ce que le Christ lui avait fait voir en songe: Il ramassa dans les rues et sur les places les enfants abandonnés; garçons et jeunes gens; il jouait et priait avec eux; il se fit mendiant pour eux; bref, il fut à la fois un prêtre et un père. Et ces gamins sauvages l'aimaient. Lorsque Jean Bosco mourut le 31 janvier 1888, douze jeunes gens avaient offert leur vie pour la sienne.

Il avait fondé, peu après son ordination, le premier de tous les patronages, l'"Oratoire de Saint-François-de-Salles". En 1857, il fonda la Société des Pères Salésiens, et la Congrégation des Soeurs Marie-Auxiliatrice. Il est honoré comme le protecteur de toutes les oeuvres de jeunesse.

"Seigneur Dieu, qui avez appelé Saint Jean Bosco, pour qu'il soit le Père et l'éducateur des jeunes gens, et par lui, vous avez voulu l'épanouissement dans votre Eglise, sous le patronage de Marie-Auxiliatrice, de nouvelles familles religieuses, allumez en nos coeurs le feu de la même charité, pour que nous puissions à notre tour nous mettre à la recherche des âmes et nous consacrer à votre seul service.

(Oraison de la messe)

maintenant que je suis trop vieux... On a besoin de tes bras ici... Tu dois comprendre, petit...

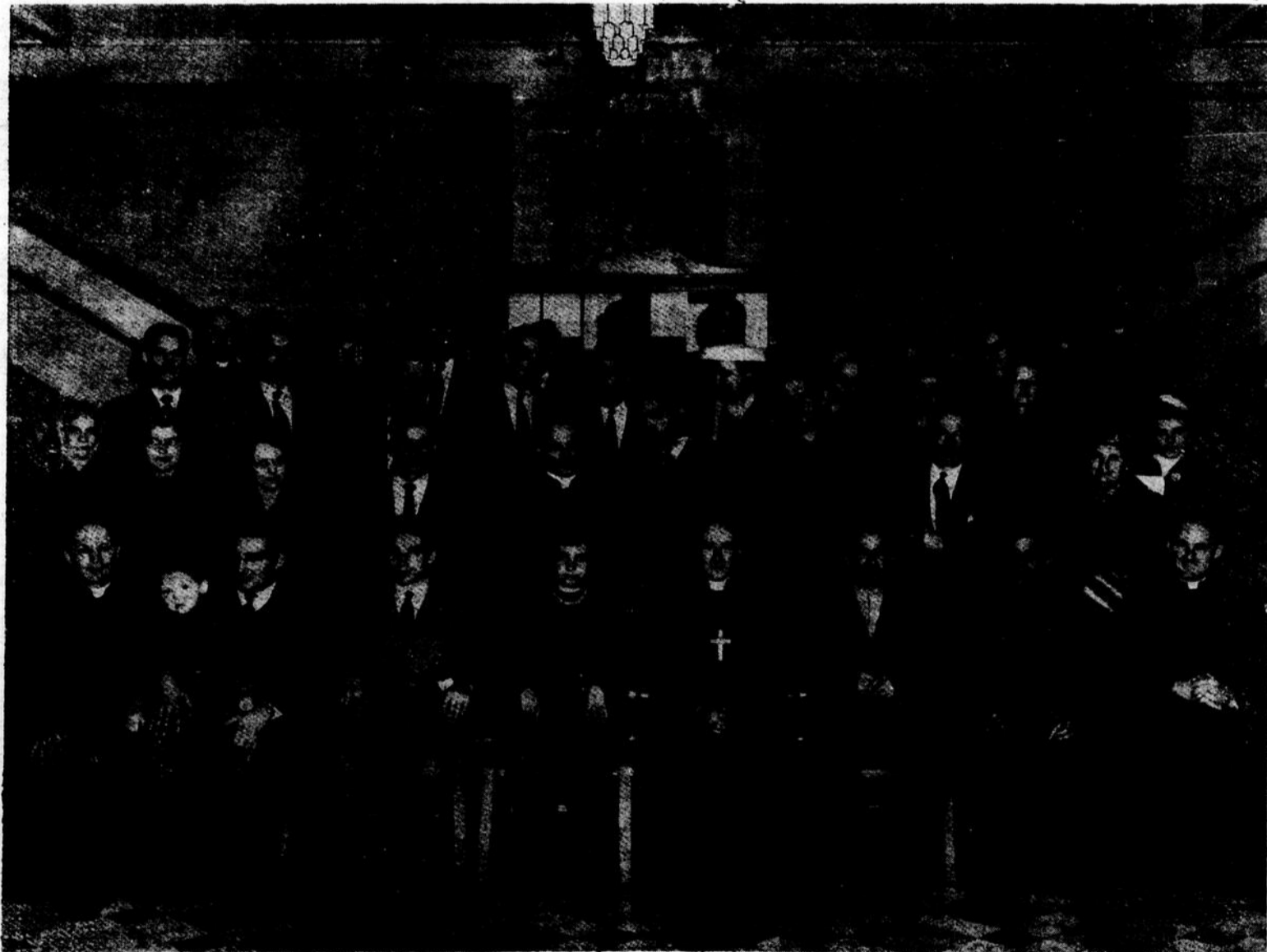
"Je comprenais bien, je me résignais... Mais mon vieux père me voyait triste. Alors, un soir qu'on en parlait, il a regardé ma mère et il a dit:

"Pour avoir un fils prêtre, on retournera bien à l'usine, hein, maman?"

"Et il est retourné en fabrique, il s'est remis à l'ouvrage, pour que je puisse entrer au séminaire. Et il est mort en travaillant, jusqu'au bout, pour que je sois prêtre... C'est pour ça, voyez-vous, que sur son lit de mort, je lui ai juré que je serais

(Suite à la page 5)

ARRIVEE DE HONGROIS A STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE



Sur la photo on peut reconnaître Son Excellence Mgr Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne, M. l'abbé Maurice Proulx, directeur du Service Social diocésain, M. l'abbé

Paul-Emile Deschênes, aumônier diocésain de l'Action catholique, de même qu'un groupe de Hongrois récemment arrivés dans le diocèse. Ces derniers se sont établis pour la

pupart à St-Rascal de Kamouraska. Un bon groupe de diocésains se sont réunis à l'Ecole d'Agriculture pour accueillir les nouveaux arrivants.

EN MISSION SUR LA TERRE AFRICAINE

par le Rév. Père Pierre Proulx, Père Blanc d'Afrique

(Exclusif du "Courrier de Montmagny")

Vendredi, le 27 décembre. En arrivant à Mbeya, je me suis lancé tout entier dans l'étude de la langue indigène. Je me disais: "plus vite je le saurai, mieux cela sera". Aussi ai-je un peu négligé mon journal depuis quelque temps. Mais, aujourd'hui, je désire vous parler en détail de mes activités depuis mon arrivée en mission, mes impressions, mon premier poste de mission... etc...

Après un voyage merveilleux, par mer et par terre, j'arrivais à Mbeya le 5 octobre. C'est là que j'y ai passé mon tout premier

cyclette. En effet, j'ai eu à traverser des montagnes assez élevées... et à 25 milles de Mbeya, ma "chouette" ne voulait plus tirer. Il y avait un trouble quelque part, mais où? ... Un camion s'adonnait à passer sur les entrefaites. Ils sont arrêtés pour me demander si j'avais besoin d'aide. Nous avons mis la petite "énergumène" à bord du camion, et nous sommes partis pour Chunya (45 milles de Mbeya). L'arrivais là à 1.30 heure. Tout de suite, j'ai fait réparer mon "titi", car il me restait encore 60 milles à faire. Un



Le Père Proulx se prépare à aller visiter des chrétiens éloignés de la mission. Galula a une population catholique de 7,000 âmes dans un rayon de 20 milles.

dans le "pori" (la brousse) où il n'y a pas ou peu de gens qui y vivent. Enfin, à 7 heures, j'arrivais chez moi à Galula, heureux comme un petit prince. Deo gratias!

Galula fut fondé en 1901. Il y a eu des temps vraiment héroïques où les premiers missionnaires ont dû travailler dur pour établir leur chrétienté parmi les païens. Cela a commencé lentement, et les missionnaires ont dû s'arranger pour faire un jardin et planter des arbres pour avoir tout sur place. Dans les tout débuts, c'était difficile d'avoir de la nourriture d'ailleurs à cause de la difficulté des communications. Maintenant, cela a bien changé sur plusieurs points de vue. Galula compte présentement plus de 7,000 chrétiens;



Le Père Pierre Proulx récitant son bréviaire.

400 vivent aux alentours de la mission. Les autres sont répartis sur toute l'étendue du territoire de notre mission. Pour faciliter notre travail de prédication apostolique, nous avons 20 succursales avec un catéchiste dans chacune d'elle. Nous allons visiter ces succursales une fois tous les deux mois, car il faut aider ces gens à rester fidèles aux promesses de leur baptême. Tout probablement que j'irai à l'une d'elles à Noël pour aider le Père Supérieur.

Galula est situé dans la brousse, loin de tout. Les seuls blancs ici sont les 5 missionnaires du poste de Galula. Galula est bâti sur une élévation de terrain. De la mission, nous avons une jolie vue de la brousse et des belles montagnes qui nous entourent, surtout le fameux pic de Mbeya. Bien qu'il soit à 40 milles d'ici, il est beau à voir. Le climat ici est en plein contraste avec Mbeya. Il fait chaud, mais quand même cela se supporte bien. Presque toutes les après-midis, il vente. Je vous assure que c'est bon et apprécié. Maintenant, le pire de la chaleur est

Echo d'une... (Suite de la page 1)

le prêtre des ouvriers... Et il évoqua sa mère aussi. Il l'avait tant aimée que sur toute femme, à présent, il reportait malgré lui, le respect, la vénération qu'il avait eu pour elle... C'est en pensant aux souffrances de sa maman qu'il souffrait dans sa chair de toutes les misères de l'ouvrière. Il nous parlait de ses cheveux blancs, de sa voix, de ses yeux fatigués, des gerçures et des veines de ses vieilles mains ridées... Et tout à coup, il dut s'arrêter et il pleura. Et j'entendis à côté de moi Dhouthust qui pleurait aussi, tout bas.

des frères de vivre ensemble comme un". Donc, cela rend la vie de mission encore plus agréable et intéressante.

Avec la pluie, la chaleur disparaît un peu, mais les moustiques s'amènent en plus grand nombre. C'est pourquoi je dois dormir toutes les nuits maintenant en dessous de mon moustiquaire. C'est plus prudent pour éviter d'attrapper le funeste malarie. Contre ce dernier, nous prenons notre médecine tous les soirs: une pilule de "Palludrine". C'est moins dommageable que la quinine et aussi efficace.

(A SUIVRE)

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny

E. Gendreau, Enr.
10, Blvd Louise
Téléphones:
Rés.: 687-W — Atelier: 845
MONTMAGNY

Toujours en main: VENEER, toutes épaisseurs, toutes dimensions. ARBORITE, MASONITE, DONACON, NA, MOULURES: — Bois brut ou préparé.

mois en Afrique. A Mbeya, je n'ai fait qu'étudier la langue. Aussi ai-je fait quelques petites sorties d'une journée par ci par là pour visiter des noirs chez eux. Mbeya a vraiment un climat idéal: nous n'avons même pas besoin de moustiquaires la nuit pour dormir. C'est frais et bon. Après 5 semaines complètes à Mbeya, je partis un bon mardi matin (le 13 novembre, deux mois jour pour jour depuis mon arrivée à Mombassa), pour Galula.

africain qui s'y connaissait en motocyclette a réussi à me la réparer facilement, et après une demi-heure, elle marchait à merveille. J'ai voulu le payer, mais il n'a pas voulu. Par politesse, je n'ai pas insisté... Ensuite, je suis allé dîner, et "off I went again". Cette fois, je n'ai eu aucun trouble. Un confrère m'attendait à Saza pour me conduire à la mission, qui est à plus de 20 milles de là. Heureusement qu'un confrère est venu m'attendre, car je ne sais comment j'aurais pu me rendre à la mission tout seul. La route est assez belle jusqu'à la rivière, mais de là nous avons 8 milles à faire

Je suis venu à Galula en Pikipiki. Sur la route entre Mbeya et Chunya, j'ai eu des "matata" (troubles) avec ma petite moto-

PROFITEZ DE L'HIVER

POUR FAIRE EXECUTER VOS TRAVAUX D'INTERIEUR

Combatez le chômage saisonnier et profitez des bas prix de matériaux chez

LEMIEUX et PROULX

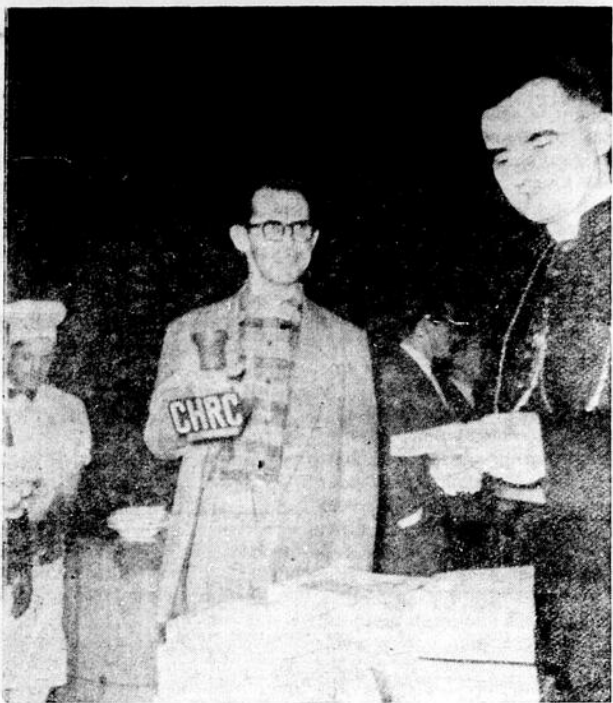
— Matériaux de construction. —
Bois brut et préparé.
Contreplaqué.

7, rue du Palais de Justice.
C. P. 11 — Tél.: 340-W

Monte comme une fusée!

La popularité de la bière Dow atteint de jour en jour de nouveaux sommets. Comment expliquer un tel succès? C'est bien simple... Saveur incomparable! Qualité constante!

DOW — LA SEULE BIÈRE 'CLIMATISÉE'



Le Poste CHRC, fidèle à la politique de toujours tenir ses auditeurs au courant de l'actualité, réalisait ces jours derniers, un reportage dans les Chantiers de Price Bros (Parc des Laurentides), à l'occasion de la visite du Primat de l'Eglise canadienne, Son Exc. Mgr Maurice Roy, Archevêque de Québec. A chaque bucheron. Son Excellence a donné, avec une poignée de main et une parole bienveillante, un exemplaire du Nouveau Testament. Paul Bouchard, de CHRC, était sur les lieux. Cette photo fut prise au camp Henri Savard, à quelques milles du dépôt Pikauba.

P PARTOUT S S E

Passé-Partout présente "Les suspects" ou un soir au poste de police. — Margot Campbell, Guy Godin, Paul Berval et plusieurs autres comédiens en vedette dans ce film de Devlin Dansereau. A la TV, à 2 heures, le 3 février.

A une heure tardive, deux adolescents amoureux flânent dans la rue. Il n'ont rien fait de répréhensible. Cependant, prévenue, la police s'amène sur les lieux. Aux yeux du policier, ces jeunes gens sont des suspects. Et le code criminel l'autorise à les arrêter. D'ailleurs, en voyant arriver la voiture de la police, le jeune homme — qui a déjà un dossier judiciaire — est pris de panique et tente de se sauver. Les soupçons du policier étaient-ils fondés? Les deux adolescents sont conduits au poste. C'est là que se déroule l'essentiel de l'action, si bien que ce film pourrait facilement s'intituler: "Une soirée au poste de police".

Quelles seront les réactions de divers policiers en face de ces deux suspects? Le policier a le devoir de faire observer la loi, c'est entendu. Mais comment évolue-t-il au cours de sa carrière? Il a la loi pour lui, mais entre un texte et une personne, il y a toujours place pour une interprétation. Le policier s'endurcit-il à force d'être soumis à de violents et fréquents chocs émotifs? Le policier ne doit pas devenir bonasse, encore moins faible; par contre, son travail ne doit-il pas se tempérer de beaucoup d'humanité? Questions importantes qu'aborde le film *Les suspects*, réalisé par Bernard Devlin.

Pour être valable, un film sur un tel sujet doit s'appuyer sur une étude sérieuse de la réalité. On n'imagine pas un scénario sur la psychologie du policier, on l'écrit après avoir observé de près le comportement des policiers. Aussi, pour conférer au film un caractère de parfaite authenticité, le scénariste Fernand Dansereau a-t-il voulu passer plusieurs soirées avec les policiers dans les voitures de patrouille; de plus, il a longuement interrogé des policiers d'expérience. Ce n'est qu'après avoir analysé soigneusement les faits qu'il a écrit son scénario.

Le code criminel confère de grands pouvoirs au policier "qui

Irradiation par CKBM des allocutions prononcées lors du banquet offert au T. H. St-Laurent

Samedi, le 2 février, de 8.15 p.m. à 9.00 p.m., C K B M sera relié au réseau français de Radio-Canada afin de vous faire entendre les allocutions prononcées lors du banquet offert au Château Frontenac de Québec, au Très Honorable Louis St-Laurent, Premier Ministre du Canada, à l'occasion de son 75ième anniversaire de naissance.

Andrée Thériault à La Pocatière

Dimanche soir, le 3 février prochain, le Centre Jeunesse Musicales de Ste-Anne de la Pocatière présentera aux membres de la région un concert hors-série où ils auront le plaisir d'entendre, comme artiste invitée, le soprano Andrée Thériault. Mlle Thériault qui est native de Ste-Anne de la Pocatière et y a séjourné plusieurs années, a su se tailler une carrière d'artiste dont la popularité ne cesse de croître. Elle a, tout récemment, chanté comme soliste avec la chorale de l'Université Laval et a participé à l'émission "Derrière les vo-

lets" à la télévision.

Mlle Andrée Thériault sera accompagnée au piano par Guy Bourassa. Au même récital, Mlle Janine Morad, de Ste-Anne de la Pocatière, interprétera quelques pièces au piano. Mlle Morad a obtenu son baccalauréat en musique de l'Université Laval. Elle est, cette année, vice-présidente du Centre J. M. C. de Ste-Anne. Ce récital aura lieu à l'Auditorium du Collège de Ste-Anne de la Pocatière.

LETTRE A L'EDITEUR

Montmagny le 29 février 1957
Le Courrier de Montmagny,
Montmagny,
Monsieur,

Voudriez-vous faire paraître dans votre prochaine édition s'il-vous-plait,

peut arrêter sans mandat... une personne qui, d'après ce qu'il croit pour des motifs raisonnables et probables... est sur le point de commettre un acte criminel". Aussi, il importe qu'il ait une vue juste de ses fonctions.

Ce film passera à la télévision (CFM-TV, Québec) à 2 heures de l'après-midi, le dimanche 3 février. Il met en vedette Margot Campbell, Guy Godin, Paul Berval, Serge Deyglun, Lucien Watier, Roland Longpré, Edgar Tremblay, Armand Leguet, Yves Létourneau, Roland D'Amour, Pierre Dufresne, Henri Poulin, Pierre Daigneault.

"Dis-moi qui tu lis, je te dirai qui tu es".

Il y a déjà quelque temps, il s'est tenu à Montmagny une exposition du livre. Certains, ayant un goût assez prononcé pour la lecture, et n'étant pas favorisés du côté financier, ne pourraient se permettre cette dépense.

C'est pourquoi la J.A.C. a pensé mettre sur pied une petite bibliothèque personnelle.

S'il se trouvait des personnes qui pourraient disposer de volumes usagés, vous aiderez notre cause et en même temps vous propageriez la bonne lecture. Signalez le numéro de téléphone: 311 s 2. Merci.

(Signé) André Nicole,
R.R. 1
Montmagny

Seagram's V.O.

Seagram's "83"

Servez Seagram
en toute confiance

Seagram's Golden Gin

LE CARC
Vous invite à vous inscrire à ses COURS de SPÉCIALITÉS TECHNIQUES

L'Aviation Royale du Canada offre aux jeunes Canadiens la perspective de carrières bien préparées dans les branches techniques de son personnel au sol. Le CARC vous donne une formation technique, mécanique et administrative à l'aide de méthodes et d'équipement des plus perfectionnés.

Les cours de spécialités techniques, au nombre de plus de quatre-vingts, vous permettent un choix convenant aux divers talents dans les domaines suivants:

- Techniciens en électronique, télécommunications, radar, électricité, armement, moteur aéronautique, charpente d'avion ou service du personnel.

En qualité d'aviateur du service sédentaire, vous recevrez une bonne solde avec augmentations régulières, vous aurez d'excellentes conditions de travail et de vie, et une généreuse pension à la retraite.

Le CARC a besoin d'une main-d'œuvre spécialisée pour son service sédentaire. Si vous avez des aptitudes pour la mécanique ou l'administration, n'hésitez pas: l'Aviation est une des plus nobles carrières qui soient.

Centres de recrutement du CARC
678 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
Edifice du Capitot, 145, rue St-Jean, Québec
239, rue Queen, Ottawa

Veuillez m'envoyer, sans obligation, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement du CARC.

Nom.....
Adresse.....
Ville..... Prov.....
Degré d'instruction..... Âge.....

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN



"ON PEUT TOUS VOIR LA JOUTE POUR LA COUPE GREY". — Voici ce que semble dire Roger Hétu, à droite, en charge de la vente des billets pour les Alouettes, alors qu'il tient la première pellicule de la joute 1956 pour la Coupe Grey. Roger, a eu la tâche ingrate en novembre dernier de refuser plus de mille demandes de billets pour cette partie. On remarque Tom Hugo, à gau-

che, brillant joueur des Alouettes et Norman Brown, directeur de la publicité de la Brasserie Dow, commanditaire de ce film. La version française narrée par Michel Normandin peut être obtenue gratuitement par tout groupe ou association en faisant la demande au distributeur Dow de la région. On peut aussi se procurer des versions anglaises de ce film.

PROGRAMMES

a l'affiche de

CKBM

LUNDI

- (7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Oeuvres classiques.
8.30 p.m.—Spectacle Dennis Day.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Musique de danse.
11.55 p.m.—Nouvelles.

MARDI

- 7.15 p.m.—Nos vedettes canadiennes.
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Paris Star Time.
8.30 p.m.—Spectacle Le Laycynec Welk.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

MERCREDI

- (7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—En Avant la Musique.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

JEUDI

- (7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
7.15 p.m.—Nos Vedettes Canadiennes.
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Masterworks from France.
8.30 p.m.—Spectacle Fontaine Sisters.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

VENREDI

- (7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
7.15 p.m.—Lequel préférez-vous ?
7.30 p.m.—Saviez-vous que ?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Chant Classique.
8.30 p.m.—Spectacle Theresa Brewer.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

SAMEDI

- (7.00 a.m. à 12.00 p.m.)
7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.30 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.35 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
7.55 a.m.—Nouvelles.
8.00 a.m.—La Prière du Matin.
8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Le Bar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Succès de l'instant.
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—Les Succès français de la semaine.
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Jeunesse en studio.
11.30 a.m.—La vie en chantant.
12.00 p.m.—Angélus.
12.05 p.m.—A l'heure du diner.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
12.30 p.m.—A l'heure du diner.
12.55 p.m.—Nouvelles.

- 1.00 p.m.—Coucher. Etablissement rural.
1.10 p.m.—L'après-midi.
1.15 p.m.—Radio-Six. CKBM.
1.30 p.m.—Rencontrez vos artistes.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Musique à votre choix.
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour les malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Tour de valse.
5.28 p.m.—Manchettes sportives.
5.30 p.m.—Le pub. Les succès américains.

- 6.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
6.25 p.m.—Nouvelles commentées.
6.30 p.m.—Le palmarès des succès américains.
6.55 p.m.—Nouvelles.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—Les nouvelles en revue.
7.30 p.m.—Le quart d'heure de St-Anne.
7.45 p.m.—A votre santé.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Orchestres Darelli et Hélian.
8.30 p.m.—L'heure du bon vieux temps.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Orchestre populaire.
9.30 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Musique de danse.
11.55 p.m.—Nouvelles.
12.00 p.m.—Fin des émissions.

DIMANCHE

- (9.00 a.m. à 12.00 p.m.)
9.00 a.m.—Ouverture.
9.05 a.m.—Musical.
9.30 a.m.—Messe de Pèlerin (St-Thomas, (Irradiation).
11.00 a.m.—Chaque jour.
11.15 a.m.—Chronique mariale.
11.30 a.m.—Sur les Champs Elysées.
12.00 p.m.—Angélus.
12.05 p.m.—En l'honneur.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
12.30 p.m.—Sélections populaires.
12.35 p.m.—Présentation musicale.
1.00 p.m.—L'heure de St-François.
1.15 p.m.—Rythmes Sud-Américains.
1.30 p.m.—Succès de la semaine.
1.55 p.m.—Nouvelles.

- 2.00 p.m.—Les plus beaux récits.
2.30 p.m.—Opéra populaire.
3.00 p.m.—Music-Hall du dimanche.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—En avant la musique.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Nos missions sur les ondes.
5.15 p.m.—Chansonnettes.
5.30 p.m.—Nous entendions jadis.
6.00 p.m.—Programme Guy Lombardo.
6.30 p.m.—Sport Magazine.
6.45 p.m.—Moment musical.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
7.25 p.m.—Internécie.
7.30 p.m.—Régat artistique.
8.00 p.m.—Chanteurs populaires.
8.30 p.m.—Paris Star Time.
9.00 p.m.—Oeuvres Immortelles.
9.30 p.m.—Concert Mantovani.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Musique de danse.
11.55 p.m.—Nouvelles.
12.00 p.m.—Fin des émissions.

LUNDI au VENDREDI

- (7.00 a.m. à 7.00 p.m.)
7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.30 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.35 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
7.59 a.m.—Les Ailes de la Liberté.
7.55 a.m.—Nouvelles.
8.00 a.m.—La Prière du Matin.
8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Conseils pratiques.
8.35 a.m.—Le Bar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Saviez-vous que ?
9.35 a.m.—Maîtres du Clavier.
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—La Bonne Aventure.
10.30 a.m.—En vedette aujourd'hui.
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Pour Vous, Mesdames.
11.30 a.m.—La vie en chantant.
12.00 p.m.—Angélus.
12.05 p.m.—A l'heure du diner.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
12.30 p.m.—A l'heure du diner.
12.30 p.m.—A l'heure du diner.
12.55 p.m.—Nouvelles.
1.00 p.m.—Folklore Canadien et Américain.
1.30 p.m.—Les disques renommés.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.58 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Avis de naissance.
4.03 p.m.—Musique à votre choix.
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour les malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Retour à la maison.
5.15 p.m.—Prudence et Sécurité.
5.28 p.m.—Manchettes sportives.
5.30 p.m.—Chronique du spectacle.
5.35 p.m.—Aujourd'hui.
6.00 p.m.—Divertissement.
6.05 p.m.—Divertissement.
6.15 p.m.—Radio-Journal.
6.20 p.m.—Nouvelles sportives.
6.25 p.m.—Situation de la bourse.
6.30 p.m.—Nouvelles.
6.35 p.m.—Nouvelles.
6.45 p.m.—Nouvelles.
6.50 p.m.—Le chapelet en famille.

A l'Heure de saint François

(Semaine du 3 février 1957)
COMME ON PEUT SE PROMETTRE: Oui, il est toujours dangereux de jouer avec la réputation des autres. On "placote" comme ça, sans penser à mal, ou pour se montrer intéressant, ou par désespoir... et on échafaude les pires suppositions à partir des apparences les plus innocentes. Albert, Hélène et Louise s'aperçoivent trop tard qu'ils se sont lamentablement trompés sur le compte de ce sympathique M. Jalbert.

Ce sketch met en vedette: Thérèse Dagenais, Jacques Auzer, Mimi D'Estée, Marjolaine Hébert.
Écoutez L'HEURE DE SAINT-FRANÇOIS à votre poste, CKBM, Montmagny, le 3 février à 1.00 heure p.m.

LA SEMAINE A Sacré-Coeur

(du 4 au 9 février 1957)
A. C. K. B. M. Montmagny

- LUN.: M. le Chanoine Raoul Drouin: "Il faut des prêtres."
MAR.: P. Émile Muller, s.j.: "Mère de prêtre."
MER.: P. Vincent Colozza, s.j.: Marie-Madeleine: "Le bonheur dans le monde?"
JEU. et SAM.: P. Antonio

"RADISSON"

Rien de plus difficile que de rendre avec vérité la vie d'un héros, surtout lorsque la renommée s'est emparée de son nom. Aussi que d'empereurs ou de rois qui, à l'écran, deviennent de pâles fantoches; à moins que l'on ne les considère comme des héros de Jules Verne, capables, au XVIIIe siècle, de fumer avec élégance une cigarette ou de composer un appel téléphonique...

Pourtant, c'est la vie d'un héros, d'un héros qui fut longtemps considéré comme un traître tant par les Français que les Anglais ou les Indiens, que la télévision va évoquer avec toute l'authenticité et la rigueur possibles: Radisson.

Pierre-Esprit Radisson, le grand coureur des bois, l'aventurier intrépide qui ouvrit la voie vers la Baie de l'Hudson et fut l'un des plus courageux découvreurs du Canada, sera le héros de la nouvelle série de trente-neuf émissions, intitulée Radisson, qui sera présentée à CBFT et au réseau français de télévision tous les dimanches, à partir du 3 février, de 5 h. 30 à 6 h. du soir, ainsi qu'au réseau anglais de télévision, à compter du 9 février.

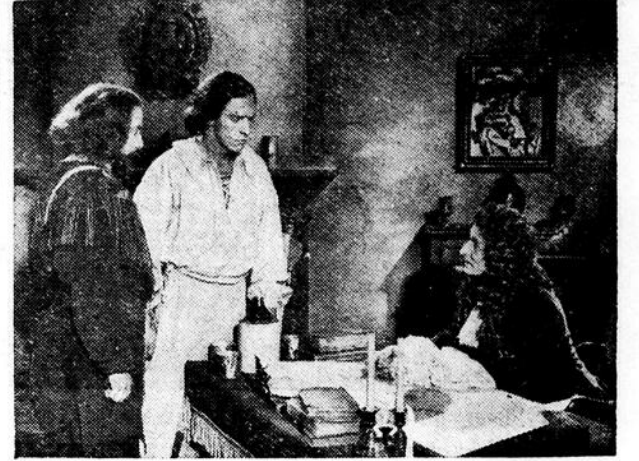
C'est la première fois que la télévision canadienne s'attaque à un projet d'une telle envergure, car pour réaliser Radisson, d'énormes moyens techniques et une distribution remarquable ont été réunis afin d'assurer à cette série filmée toute l'authenticité que le sujet exigeait. En effet, en tournant Radisson qui devrait plaire autant aux téléspectateurs canadiens-français que canadiens-anglais, aux jeunes et aux moins jeunes, la télévision canadienne marque un pas en avant en recréant à une grande échelle la vie d'un homme et de son époque.

Comme l'explique Fernand Doré, superviseur, des programmes pour enfants: "Nous ne proposons pas un super-héros avec Radisson. Nous sommes uniquement intéressés par l'homme, sa vie passionnante qu'elle comporte de force, de pleine d'aventures avec ce faiblesse, de grandeur et de mesquinerie. Radisson nous a donné l'exemple d'un homme qui découvrait un pays et l'aimait tel qu'il était. Et s'il a oscillé entre la cour d'Angleterre et celle de France, c'est qu'il recherchait avant tout celui qui serait capable de financer l'entreprise à laquelle il avait voué sa vie". Cette fidélité à l'homme, un homme d'une résistance physique énorme, qui incarne toutes les qualités d'endurance et de courage qui sont l'apanage du véritable héros, a guidé tous ceux qui ont contribué à la réalisation de Radisson.

John Lucarotti, de Toronto, auteur des textes de cette nou-

velle série qui sera présentée en français dans une adaptation de Renée Normand, pour rendre les aventures de Radisson avec le maximum d'authenticité, s'est inspiré du journal de Radisson et de l'histoire de sa vie telle qu'elle est connue de nos jours.

Cette fidélité à l'homme a été doublée d'une fidélité à l'époque, époque glorieuse de la découverte de la Nouvelle-France dont rêvent encore tous les descendants des premiers pionniers. Pour évoquer, ou plutôt faire revivre tout ce (Suite à la page 12)



René Caron (Des Groseilliers), Jacques Godin (Radisson) et Camille Ducharme (le Gouverneur) dans une scène de la série filmée Radisson, consacrée aux aventures du fameux héros canadien, que l'on verra à la télévision, les dimanches soirs à 5 h. 30, à compter du 3 février.

CFCM-TV CANAL 4 QUEBEC

DIMANCHE, 3 FEVRIER.

- 10.00 a.m.—La messe.
11.00 a.m.—Mire CFCM
12.00 p.m.—Ouverture.
12.30 p.m.—Prise de Bec.
1.00 p.m.—Cinéparade.
1.30 p.m.—St-Georges et ses amateurs.
2.00 p.m.—Passe-Partout.
2.30 p.m.—Eaux Vives.
3.00 p.m.—Disneyland.
4.00 p.m.—Showtime.
4.30 p.m.—Pick The Stars.
5.00 p.m.—Rouge et Or.
5.15 p.m.—Court métrage.
5.30 p.m.—Radisson.
6.00 p.m.—Aventures.
6.30 p.m.—Les travaux et les jours.
7.00 p.m.—Questions et Défis.
7.30 p.m.—La clé des champs.
8.00 p.m.—Music Hall.
9.00 p.m.—Cécopâtre.
9.30 p.m.—Le Théâtre Populaire.
10.30 p.m.—Variétés S. P.
11.00 p.m.—CBC-TV News.
11.10 p.m.—\$64,000. Question.
11.40 p.m.—Prise de Bec.
11.40 p.m.—Dernières nouvelles et sports.
11.50—Fin des émissions.

LUNDI, 4 FEVRIER.

- 3.00 p.m.—Ouverture.
3.30 p.m.—EN MATINEE:
4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
5.00 p.m.—Kimo.
5.30 p.m.—La vie qui bat.
6.00 p.m.—Téléjazzette.
6.15 p.m.—Sur le Plateau.
6.30 p.m.—Court métrage.
6.45 p.m.—La Rose des Vents.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.
7.30 p.m.—D'arts.
7.45 p.m.—Rolande et Robert.
8.00 p.m.—Les belles histoires des pays d'en haut.
8.30 p.m.—La Rivière.
9.00 p.m.—Porte Ouverte.
9.30 p.m.—Théâtre Colgate.
10.00 p.m.—Studio One.
11.00 p.m.—CBC-TV News.
11.15 p.m.—Dernières nouvelles et sports.
11.25 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.40 p.m.—Fin des émissions.

MARDI, 5 FEVRIER.

- 3.00 p.m.—Ouverture.
3.30 p.m.—EN MATINEE:
4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
5.00 p.m.—Sophie Magazine.
6.00 p.m.—Pinochio.
6.15 p.m.—Téléjazzette.
6.30 p.m.—Court Métrage.
6.45 p.m.—Quitté ou Double.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.
7.45 p.m.—activités du Carnaval.
7.45 p.m.—Paris Chante.
8.00 p.m.—Le Survenant.
8.30 p.m.—Cap Aux-Sorciers.
9.00 p.m.—C'est la Vie.
9.30 p.m.—Histoire d'Amour.
10.00 p.m.—Rendez-Vous des Sports.
10.30 p.m.—Les Idées en Marche.
11.00 p.m.—CBC-TV News.
11.15 p.m.—Dernières nouvelles et sports.
11.25 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.40 p.m.—Fin des émissions.

MERCREDI, 6 FEVRIER.

- 2.30 p.m.—Place aux dames.
3.30 p.m.—EN MATINEE:
4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
5.00 p.m.—Wild Bill Hickok.
5.30 p.m.—L'île aux Trésors.
6.00 p.m.—Téléjazzette.
6.15 p.m.—Sur le Plateau.
6.45 p.m.—Danse et Cadence.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.

L'A-B-C

- 7.45 p.m.—Les Collégiens Troubadours.
8.00 p.m.—Pays et Merveilles.
8.30 p.m.—La Famille Plouffe.
9.00 p.m.—La lutte.
10.00 p.m.—Le Point d'Interrogation.
10.30 p.m.—Au P'tit Café.
11.00 p.m.—Dernières nouvelles et sports.
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.30 p.m.—CBC-TV News.
11.45 p.m.—Fin des émissions.

JEUDI, 7 FEVRIER.

- 3.00 p.m.—Ouverture.
3.30 p.m.—EN MATINEE:
"Fantôme en Croisière".
4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
5.00 p.m.—Kin Tin Tin.
5.30 p.m.—Aïché Née.
6.00 p.m.—Téléjazzette.
6.15 p.m.—Interview.
6.30 p.m.—Kit Carson.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.
7.30 p.m.—Les combats du siècle.
7.45 p.m.—Tel et Moi.
8.00 p.m.—Le fil d'Ariane.
8.30 p.m.—14, rue de Galais.
9.00 p.m.—Rendez-vous avec Michèle.
9.30 p.m.—Le Théâtre des Étoiles.
10.00 p.m.—L'Heure du Concert.
11.00 p.m.—CBC-TV News.
11.15 p.m.—Dernières nouvelles et sports.
11.25 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.40 p.m.—Long métrage anglais.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

VENREDI, 8 FEVRIER.

- 3.00 p.m.—Ouverture.
3.30 p.m.—EN MATINEE:
4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
5.00 p.m.—Histoires de M. De Lafontaine.
5.30 p.m.—Le Grenier aux Images.
6.00 p.m.—Téléjazzette.
6.15 p.m.—Sur le Plateau.
6.45 p.m.—Interview.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.
7.30 p.m.—Épisodes Modernes.
7.45 p.m.—Pour Elle.
8.00 p.m.—Le sport en revue.
8.30 p.m.—Chansons Vedettes.
9.00 p.m.—Le Théâtre du Mystère.
9.30 p.m.—QUATUOR.
10.00 p.m.—Profils d'adolescents.
10.30 p.m.—Conférence de la Presse.
11.00 p.m.—CBC-TV News.
11.15 p.m.—Dernières nouvelles. Sports.
11.25 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.40 p.m.—ED SULLIVAN.
12.40 p.m.—Fin des émissions.

SAMEDI, 9 FEVRIER.

- 10.00 a.m.—Fon Fon.
11.00 p.m.—Concert pour la jeunesse.
2.00 p.m.—N.B.C. Opera.
5.00 p.m.—Les Jeunes Talents.
6.00 p.m.—Connel March.
6.30 p.m.—Soldiers of Fortune.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.
7.30 p.m.—Pianos concertants.
8.00 p.m.—My Little Margie.
9.00 p.m.—Long métrage.
10.00 p.m.—Le Théâtre Chez Soi: "La Dame de Pique".
10.30 p.m.—Imprimé.
10.45 p.m.—L'Hebdomadaire du Sport.
11.00 p.m.—CBC-TV News.
11.10 p.m.—Dernières nouvelles. Sports.
11.20 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.35 p.m.—Texas Wres'ing.
12.35 a.m.—Fin des émissions.

Qui sera la Reine du festival de St-Jean-Port-Joli?



Mlle Estelle DESCHENES



Mlle Suzanne OUELLET



Mlle Nicole CHOUINARD

L'une de ces charmantes candidates sera élue, à la fin de février, la Reine du Festival de Saint-Jean-Port-Joli. — D'ici là, chacune mène-



Mlle Claudette BOURGAULT

ra activement sa campagne, comptant sur la générosité de tous ceux et celles qui voudront les encourager.

Assemblée générale de la Légion Canadienne, le 7 février

Cercle Agricole de La Pocatière

A la salle paroissiale de Ste-Anne de la Pocatière se tenait, ces jours derniers, la réunion annuelle du cercle agricole de cette paroisse. L'assistance était peu nombreuse dû en bonne partie au froid rigoureux. Ce cercle compte quarante membres. Il y eut lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale, élection des directeurs: MM. Auguste Alexandre et Napoléon Ouellet, respectivement président et secrétaire. Un total de \$136, fut distribué en prix aux concurrents de l'année soit: épierement, égoutement et embellissement.

M. l'agronome Alphonse Boucher, en profita pour intéresser les gens à ces concours qui furent de nouveau choisis pour l'année 1957. Une courte conférence leur fut donnée sur l'amélioration des fermes et des troupeaux. Des remarques opportunes et pratiques furent faites au sujet de l'embellissement et de brucellose, maladie des bovins.

On nous prie d'annoncer que l'assemblée annuelle pour l'élection du nouveau bureau de direction de la Légion Canadienne L.S.E.B. "Filiiale Bernatchez" de Montmagny, aura lieu le 7 février à 8.30 hres p.m., au local de la rue de la Gare.

Avis à tous les vétérans du district d'assister à cette assemblée; il y va de leur intérêt.

Service central de traduction au Can. National

M. R.-H. Tarr, secrétaire des Chemins de fer Nationaux, annonce la mise sur pied d'un service central de traduction au siège social de la compagnie, et la nomination de M. Jacques Gouin au poste de traducteur en chef.

Né à Montréal en 1919, M. Gouin est diplômé du Mont-St-Louis, bachelier ès art spécialisé en langues et en littératures française et anglaise de l'Université

McGill et diplômé en sciences politiques de l'Université d'Ottawa. Officier d'artillerie durant la dernière guerre, il a fait la campagne du Nord-Ouest de l'Europe avec le 4e régiment d'artillerie mi-lourde.

M. Gouin était jusqu'à ces derniers temps chef adjoint du Service de traduction au ministère des Postes à Ottawa. Antérieurement il a été traducteur aux ministères des Anciens combattants et des Affaires extérieures de même qu'aux Débats de la Chambre des Communes. Il est membre-fondateur de la Société des traducteurs et interprètes du Canada, de la Société d'Histoire du Canada et de la Société des écrivains canadiens.

Journée antialcoolique à Ste-Anne-de-la-Pocatière

La journée antialcoolique tenue à Ste-Anne de la Pocatière, dimanche dernier le 20, a été marquée par la bénédiction d'un magnifique drapeau Lacordaire, une séance d'étude et un grand rassemblement populaire à l'École Supérieure d'Agriculture sous la présidence de M. Maurice Marcotte, agronome et président de l'Association. M. l'abbé Jean-Marie Deroy, aumônier diocésain et M. le Dr Réginald Grandmaison, président diocésain, prirent part aux séances d'étude.

M. le Chan. J. Aurèle Hudon, curé de la paroisse, aux prônes de toutes les messes, a rappelé, avec instance, à ses paroissiens, les méfaits de l'alcool dans les familles pour les inciter à pratiquer davantage la vertu de tempérance qui conduit à l'abstinence. M. l'abbé Jean-Marie Deroy, aumônier diocésain, a donné l'instruction.

Dans l'après-midi, les dirigeants du mouvement et quelques sympathisants et les membres du cercle se réunirent à l'École d'Agriculture pour une séance d'étude qui se termina par la récitation du chaplet en la chapelle de l'École d'Agriculture. Le rassemblement populaire du soir groupa une forte assistance. On remarquait aux côtés de M. l'abbé Maurice Langlais, vicaire et aumônier local, M. l'abbé J.-M. Deroy, M. le Dr R. Grandmaison, M. Maurice Marcotte, président local; Mlle Juliette Ouellet, présidente.

A la partie récréative, il y eut plusieurs chants par la Chorale des Jeanne d'Arc sous la direction de Mme Germaine Rioux Dumas; deux films de M. Léopold Michaud, cinéaste: "Le Lac Trois-Saumons" et "A la Voilette". M. Benoît Chabot de St-Antoine de Rivière du Loup était le conférencier d'honneur. Il a rappelé aux auditeurs quelques faits d'observation quotidienne pour montrer la misère du peuple à cause de l'alcoolisme. "L'alcool est la cause de la plupart des malheurs, brise la vie familiale, détruit les moeurs, s'attaque à toutes les classes de la société. Pour remédier à ce mal national, le conférencier a proposé l'abstinence totale et souligné les buts du mouvement Lacordaire. Présenté par M. Maurice Marcotte, le conférencier fut remercié par M. Odilon Chabot, I.E.

M. l'abbé Jean-Marie Deroy, aumônier diocésain, a béni ensuite le drapeau Lacordaire confectonné par les Soeurs Clarisses de la Rivière du Loup, grâce aux Jeanne d'Arc du temps dont Mlle Laurette Drapeau était la présidente. Quelques allocutions furent prononcées par M. le Dr Réginald Grandmaison et M. l'abbé Maurice Langlais, vicaire. Il y eut aussi initiation et changement de décoration.

3,472 âmes à Ste-Anne

M. le Chan. J.-Aurèle Hudon, curé de Ste-Anne de la Pocatière vient de rendre publiques quelques statistiques paroissiales. La paroisse de Ste-Anne compte 3,472 âmes dont 1,531 à la campagne et 1,941 au village. La paroisse compte 764 familles dont 295 à la campagne et 469 au village. Actuellement 863 enfants sont aux études: 290 dans les écoles rurales; 214 garçons à l'Académie Sacré-Coeur; 284 filles au Couvent; 45 au collège classique et 3 à l'École Supérieure d'Agriculture.

Au cours de l'année, il y eut 125 baptêmes, 87 de la paroisse; 38 à l'Hôpital Notre-Dame de Fatima. Trente-six mariages ont été bénits; il y eut 45 sépultures dont 33 d'adultes et 12 enfants.

M. Charles-Eugène Bouchard a été élu marguillier en remplacement de M. Antoine Lévesque, sortant de charge. Le banc se compose de MM. Lucien Bérubé, David Pelletier et Charles-Eug. Bouchard.

TOUJOURS DE L'AVANT

AVEC ZENITH



le nouvel appareil acoustique "50X" à 4 transistors seulement \$50 complet!

Offre des caractéristiques des appareils coûtant \$250 ou plus. Sensibilité et amplification réglées du bout du doigt. 4 transistors Qualité Zenith. Satisfaction ou remboursement dans les 10 jours. Garantie de 1 an—Service d'entretien de 5 ans. Facilités de paiement

— Dépositaire —

Pharmacie Bergeron

50, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.
295, rue du Pont, — Québec.
10 jours d'essai gratuit.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

Les Ateliers Mercier, Enr.

— VOUS PAYENT LE-PLUS HAUT PRIX — pour votre ancien mobilier de salon, lorsque vous faites l'achat d'un ameublement neuf.

Fabrication de meubles rembourrés sur commande, réparation et transformation.

P.-E. MERCIER, PROP.

82, rue Ste-Brigitte MONTMAGNY Tél.: 535

Le Corps de Milice en Nouvelle-France

"LES CAPITAINES"

Par: Charles-M. Le Tarte

Dès les premiers jours de la Colonie, les premiers colons sentirent que, devant la menace constante des indigènes, il fallait une protection efficace. Car jusqu'à seize cent soixante-et-trois ce fut le danger le plus sérieux qui menaçait les habitants de ne pas avoir de troupes pour les protéger contre les Iroquois.

En effet, si nous remontons au début de notre histoire, nous constatons avec surprise que Champlain, le fondateur de Québec, n'a jamais eu plus de dix soldats sous ses ordres.

Quant à son successeur, M. de Montmagny, il ne pouvait disposer que d'une petite troupe de dix-huit ou vingt militaires. Une seule fois, il lui arriva par hasard un contingent d'une quarantaine de soldats de sorte que le total de ses guerriers ne dépassa jamais soixante.

Ce ne fut qu'en mil six cent soixante-deux que la France se décida à fournir à la Nouvelle-France une troupe de soixante-dix hommes, et ce fut tout un événement.

C'est pourquoi en face de cette négligence impardonnable, les colons eux-mêmes durent pourvoir seuls à leur défense. Ce sont ces premiers habitants du Canada qui pour attaquer ou se défendre dans les conditions actuelles du pays, durent se former en escouades armées, capables de courir la campagne, de naviguer sur le St-Laurent et de franchir les forêts. De fait, tous les colons en âge de porter les armes furent armés d'arquebuses. Ils avaient également des haches et des couteaux pour compléter leur armement. On sait que nos miliciens étaient durs à la besogne tant par la bravoure que par la résistance à la fatigue bref des militaires de premier ordre. Ajoutons que l'alliance des premiers français avec les Hurons permirent de renforcer les forces défensives d'une manière notable.

Il est à remarquer que les premières troupes aguerries nous arrivèrent en 1665 avec le régiment de Car-

ignan. Ces troupes ne séjournerent au Canada que pendant deux ans environ soit jusqu'à l'automne de 1667 alors qu'elles furent rappelées en France. Cependant, moins de 400 de ces soldats choisirent de demeurer en Nouvelle France et bientôt ils se fondirent dans la population. Sur une centaine d'officiers environ, soixante retournèrent en France avec leurs soldats. Quelques-uns de ces officiers furent envoyés en Acadie pour défendre Port-Royal. Une vingtaine d'entre eux se vouèrent exclusivement au commerce des fourrures et devinrent ce que l'on appelait alors, des coureurs des bois ou traiteurs. Sur le tout dix ou douze officiers ou soldats s'adonnèrent à la culture des terres, mais, leurs moyens des plus limités en découragèrent plusieurs.

On peut donc dire que ce sont de simples cultivateurs devenus militaires malgré eux, qui défendirent la Nouvelle France en seize cent quatre-vingt-quatre, lors de la guerre avec les Iroquois, et en seize cent quatre-vingt-neuf alors que commença nos luttes avec la Nouvelle Angleterre. En dix-sept cent onze les hostilités avec nos voisins du sud furent suspendues. Cependant elles devaient reprendre en dix-sept cent quarante-quatre et ne se terminer qu'en dix-sept-cent soixante avec la cession du Canada à la Grande Bretagne.

Pour se conformer à la vérité historique disons cependant qu'au début de dix-sept cent cinquante-quatre, soit à l'époque où éclata la guerre de sept ans, quelques régiments furent expédiés au Canada par petits détachements. Il est malheureux que les officiers supérieurs, à l'exception de Lévis, fussent de médiocres officiers. Nous ne pouvons même pas faire exception pour Montcalm qui manqua de prévoyance et de génie militaire en dépit de sa bra-

voire et de sa mort glorieuse sur les Plaines d'Abraham. Ne voulant pas scandaliser nos lecteurs en parlant de Montcalm d'une manière aussi désinvolte, nous reviendrons sous peu sur les événements qui précéderent ou accompagnèrent la défaite de dix-sept cent cinquante-neuf.

Les capitaines de milice

Naturellement, nos miliciens avaient besoin de chefs pour maintenir la discipline et conduire les soldats à la bataille. Aussi le gouverneur choisit-il parmi les colons, des officiers qui portaient le nom de "capitaine de milices" ou encore de "capitaine de la côte". Sous le régime français, le capitaine de la Côte remplissait à peu près les fonctions du maire de nos jours.

Dans les premières années du régime anglais, les capitaines de milice prirent encore plus d'importance. Le gouverneur obligea le curé à leur donner un banc dans l'église tout comme le seigneur.

La marque distinctive du capitaine de la côte était le "mai" planté devant sa maison. Nos historiens nous ont raconté en quoi consistait le "mai" et les cérémonies rituelles qui accompagnaient son érection. Son nom lui venait de ce qu'il était planté le premier jour de mai. Voici comment s'installait cet attribut des chefs de milice. On choisissait un sapin très long et très droit dont on enlevait les branches jusqu'à la cime que l'on laissait avec un bouquet ou touffes de branches.

L'arbre était dépouillé de son écorce jusqu'à environ trois pieds de la cime. On plantait alors ce "mai" dans une fosse profonde et on l'assujettissait avec de longs coins de bois pour le consolider. Son aspect était des plus pittoresque aussi longtemps que le bouquet de feuillage n'était pas jaune ou desséché par la chaleur du soleil estival. Pour compléter la toilette du "mai" on y clouait, au sommet de l'arbre, un bâton peint en rouge de six pieds de longueur et on couronnait le tout d'une girouette peinte en vert et ornée d'une grosse boule de la même couleur que le bâton. De plus, on enfonçait dans l'arbre, de distance en distance, de forts coins de bois qui en facilitaient l'ascension. Un coup de feu servait de signal pour élever le mai et un second coup, de fusil, annonçait que l'opération était terminée. Il sagissait ensuite d'arroser le "mai". Deux notables s'avançaient alors, l'un portant une assiette de faïence et un petit gobelet et l'autre une bouteille d'eau de vie qu'ils présentaient au maître de céans. Le capitaine devait, après

s'être levé, trinquer avec les notables et devait tirer un coup de fusil qui était un signal de continuer la cérémonie. On raconte qu'à ce moment un jeune homme grimpa alors au "mai" jusqu'au sommet en se servant des coins qui y avaient été préalablement fixés. La cérémonie se terminait par le noircissement du "mai" Cette opération consistait à tirer des coups de fusils, chargé à poudre, jusqu'à ce que le tronc de l'arbre fut presque totalement noir.

Va sans dire que la cérémonie ne pouvait se terminer complètement sans une petite fête. Les assistants étaient invités à la maison du capitaine où on leur servait de bonnes crêpes canadienne arrosées de mélasse ou de sucre d'érable. Cependant, les abus se glissaient dans la fête du "mai". Certains capitaines de milice, trouvant peut-être la mélasse trop douce, prirent l'habitude d'arroser la fête avec de l'eau de vie. Les miliciens abusèrent un peu trop de ce copieux arrosage, au point que les curés durent intervenir parce que, disaient-ils, on accoutumait ainsi la jeunesse à boire.

Ce fut ainsi que disparut peu à peu cette belle coutume de l'érection du mai chez les capitaines de milice.

Nous avons déjà dit que l'importance des officiers de milice était considérable. Ce personnage était même considéré supérieur au seigneur sur certains points de la région. En effet, le capitaine de milice recevait directement les ordres du gouverneur et c'est lui qui les communiquait aux habitants.

En outre ces officiers avaient un privilège qui

n'était accordé qu'aux curés ou missionnaires du temps. Ils avaient l'autorisation de dresser des actes de grande importance comme par exemple les contrats de mariage et autres actes généralement reçus par les notaires. Cependant, ils devaient faire remise de leurs actes au notaire le plus rapproché dès qu'il était possible de le faire. Nous trouvons entre autre un testament passé en dix-sept cent quarante devant Jean Fortin, capitaine de milice. Par cet acte Joseph Bélanger 'condamné pour la guerre', donne tout ses biens à son père Ignace Bélanger au cos où le testateur serait tué au cours de son expédition.

La semaine prochaine, nous ferons une étude des circonstances qui nous ont fait perdre la bataille des plaines d'Abraham.



C'EST UN FAIT...
que la Sun Life of Canada a plus d'un million d'assurés à travers le monde. Depuis plus de trois quarts de siècle, la Compagnie a payé à ses assurés et à leurs bénéficiaires plus de deux milliards de dollars!

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA



L.-P. FORTIN
Tél.: 594
3e Avenue, Montmagny

ROLLAND FOURNIER

BOULEVARD SAINT-NICOLAS
Distributeur FINA et Canadian Import
Huile à poêle — Huile à fournaise
Service jour et nuit. Téléphonnez à 5 1 2 w 4
Notre politique: LIVRAISON RAPIDE

TAXES SCOLAIRES

Les TAXES SCOLAIRES sont maintenant dues. Elles pourront être acquittées à un des endroits suivants:

- La Caisse Populaire St-Thomas
- La Caisse Populaire St-Mathieu,
- Le bureau de la Commission Scolaire,
- Par maille: Casier Postal 1089 ou 220.

LES COMMISSAIRES D'EGOLES
POUR LA VILLE DE MONTMAGNY.

CARNAVALADE '57'

COLISEE DE QUEBEC

DIMANCHE, 17 FEVRIER

8 H. 30 P. M.

- AGLAE
- COLLEGIENS TROUBADOURS
- PIERRETTE ROY
- CHORALE MONGRAIN
125 voix
- PAGEANT QUEBECOIS
150 personnes
- PRESENTATION DE LA REINE
DU CARNAVAL ET DE SA COUR.

Dépôt à Montmagny:

Georges-A Collin,
C. P. 158, Montmagny, P.Q.
Téléphone: 66.

Billets: \$2.50 - \$2.00 - \$1.50

Billets en dépôt jusqu'au 9 février inclusivement; après cette date, au Colisée de Québec.

Ste-Anne-de-la-Pocatière accueille un groupe de Hongrois

L'arrivée d'un nouveau groupe de Hongrois à Ste-Anne de la Pocatière, Comté de Kamouraska, a donné lieu, vendredi soir dernier, à une réception vraiment touchante. M. l'abbé Paul-Emile Deschênes, directeur diocésain d'Action Catholique; M. l'abbé Maurice Proulx, directeur du Service Social de l'Enfance et de la Famille; M. Pascal Boucher, secrétaire-général du Conseil des Oeuvres; M. Fernand Lord, travailleur Social au Service de l'Enfance et de la Famille s'étaient portés à leur rencontre à l'arrivée du train.

Le groupe s'est ensuite dirigé à l'École Supérieure d'Agriculture où les attendaient Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière; Mgr Joseph Diamant, directeur de l'Institut et quelques uns de leurs compatriotes arrivés à Ste-Anne depuis déjà quelques semaines. Un groupe imposant de citoyens de Ste-Anne avaient tenu à se joindre au Comité Diocésain d'accueil pour montrer toute la sympathie qu'ils éprouvent à l'endroit de ces réfugiés.

Son excellence Mgr Bruno Desrochers, dans une courte allocution a souhaité la bienvenue aux réfugiés hongrois dans son diocèse; il les compte déjà au nombre de ses diocésains. Son Excellence a manifesté toute sa joie de les accueillir en remerciant les familles qui veulent les entourer de beaucoup d'attention et leur faciliter la vie à Ste-Anne de la Pocatière et dans la région. "Nous ne vous faisons

pas tellement la charité, de poursuivre Son Excellence, en vous accueillant puisque vous êtes une acquisition et une richesse pour le diocèse de Ste-Anne. M. le Dr Albert Royer, président général du Conseil des Oeuvres a aussi porté la parole.

M. Etienne Borzanyi de la Ferme Expérimentale Fédérale s'est fait l'interprète de Son Excellence pour la traduction de son discours en hongrois. Mme Joseph Vizi, arrivée avec son époux et son fils de 4 ans, pleurait à chaudes larmes. Puis M. Vizi a remercié Son Excellence pour l'accueil si sympathique qu'on venait de leur faire en signalant que déjà ils se sentaient chez eux chez nous. "Ca nous fait tant de bien de se sentir à l'aise et de ne pas craindre d'être épié pour aller à l'église". Le bébé des Vizi, 4 ans, se sentait à l'aise en compagnie de l'Evêque du diocèse; il souriait à tous ceux qui le caressaient.

Les arrivants se sont rendus au cafeteria de l'École Supérieure d'Agriculture où les Soeurs de la Charité leur avaient préparé un copieux repas. Son Excellence les accompagnait. Puis les familles de Ste-Anne les amenèrent à leurs foyers pour la nuit et quelques jours en attendant leur installation définitive à Ste-Anne, St-Pascal et la région. Dans leur temps libre, ils commencent à apprendre le français à l'aide d'un dictionnaire populaire préparé à leurs intentions par le Secrétariat diocésain d'Action Catholique.

"Miss Hospitalité 1957"

Mlle Rita Poulin, jolie serveuse bilingue, de Québec, a été élue jeudi le 24 janvier "Miss Hospitalité 1957". La nouvelle de son élection comme première serveuse de la province a été communiquée au cours d'une réception civique, à l'île Ste-Hélène, à Montréal.

Choisie parmi cinq finalistes qui ont participé au concours du service des tables, jeudi soir, Rita s'est vu décerner son titre par des représentants de l'industrie des produits alimentaires du Québec. Elle a été élue au second tour de scrutin, le premier ayant donné un nombre égal de suffrages aux candidates en lice.



Rita recevra plus de \$1,000 en prix par suite de sa victoire dans ce concours présenté pour la deuxième année par l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants et organisé cette année par l'Association des restaurants de la province de Québec.

Les plus proches concurrentes de Rita, qui agiront comme ses demoiselles d'honneur, sont Mmes Rolande Jarry et Cécile Aubin, toutes deux de Montréal.

Les normes du concours de "Miss Hospitalité" ne sont pas celles d'un concours de beauté. Le jury devait tenir compte de la personnalité, du maintien, de la courtoisie, de la présentation du menu, personnalité, du maintien, de la courtoisie, de la préparation des aliments.

"Les fournisseurs voient dans le concours un moyen à longue portée d'entretenir de meilleures relations avec le public et aussi un moyen d'améliorer leur propre situation en contribuant d'a-

bord à améliorer le service offert par leurs clients," a déclaré M. Ed. Archambault, président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants, à une conférence de presse en l'honneur de "Miss Hospitalité", au restaurant municipal de l'île Ste-Hélène. "La clef du succès est la serveuse... qui, par son attitude et sa compétence, peut créer la bonne ou mauvaise réputation d'une salle à manger".

Serveuse au restaurant "Le Baril d'huîtres", de Québec, Rita est âgée de 29 ans, a les cheveux bruns et mesure 5 pieds 6 1/2 pouces. Elle a treize années d'expérience comme serveuse.

Son titre lui a valu, entre autres récompenses, celle d'avoir à sa disposition voiture et chauffeur et un appartement à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, au cours de la "Semaine de l'Hospitalité" qui se tenait à Montréal du 25 au 1er février. Rita a figuré à l'Exposition nationale des hôtels, restaurants et institutions et au Grand salon culinaire qui ont eu lieu cette semaine au Palais du Commerce.

Outre de nombreux engagements et des interviews à la télévision, à la radio et dans la presse, Rita a aussi eu le plaisir de rendre visite, au cours de la "Semaine de l'Hospitalité", à des restaurants, hôtels et institutions et au Grand salon culinaire où elle a pu se reposer de ses fatigues et profiter à son tour des talents de ses compagnes.

Rita succède à Mlle Noëline Dionne, de Rimouski, couronnée "Miss Hospitalité 1956". Le concours était réservé cette année aux serveuses de restaurants. L'an prochain, ce sera de nouveau au tour des serveuses d'hôtels de se disputer le titre.

L'une des demoiselles d'honneur de Rita, Mme Rolande Jarry, est serveuse chez Desjardins Sea Foods. L'autre, Mme Cécile Aubin travaille au restaurant "La Fontaine de Trévi", à Montréal également.

Service marial

Quarante jours après avoir donné au monde son Sauveur, la Vierge Marie alla au Temple de Jérusalem. Pour obéir à la loi de Moïse, Elle venait se purifier et racheter son Fils.

SERVICE MARIAL
Montmagny.

ARRIVÉE DE HONGROIS A STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE



Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, accueillait vendredi soir dernier, un autre groupe de réfugiés hongrois. Les membres du Comité d'Accueil, des mouvements d'Action Catholique et du Service Social de l'Enfance et de la Famille, de même qu'un bon nombre de paroissiens de Ste-Anne s'étaient portés à leur rencontre. Ces réfugiés s'établiront dans des familles de Ste-Anne et de la région. — Sur la photo du bas, on remarque M. l'abbé Maurice Proulx présentant le jeune Joseph Vizi, 4 ans, à Son Excellence Mgr Desrochers. Le bébé est arrivée en compagnie de ses parents, M. et Mme Vizi.

Sur les traces de Darwin

Au cours des prochains mois, une vingtaine de savants seront chargés par le Comité d'Anniversaire de Darwin de refaire le voyage que le célèbre naturaliste fit autour du monde et dont il ramena les éléments de sa théorie de l'évolution. L'expédition aura lieu en 1958, soit exactement cent ans après que Darwin eut présenté sa célèbre thèse devant la Linnaean Society de Londres.

En réalité, c'est entre 1831 et 1836 que Darwin réalisa son voyage sur le "Beagle", en tant que naturaliste officiel. Pendant ce long périple, il visita les îles de l'Atlantique, la côte de l'Amérique du Sud et les îles de cette région ainsi que celles du Pacifique occidental.

L'expédition de 1958 se rendra dans les mêmes lieux à bord d'un voilier muni d'un moteur auxiliaire. Les plans de l'expédition ont été élaborés par le Comité Darwin que dirigent le Dr. Ju-

Réunion des responsables de l'Ass. des Commissions scolaires

Le 9 février se tiendra une réunion très importante des présidents, secrétaires et aumôniers des onze conseils de comités scolaires de l'archidiocèse de Québec. C'est dire qu'environ vingt-cinq responsables laïques et prêtres seront réunis afin de prendre connaissance de la situation de l'Association des Commissions scolaires, du nom des membres, en règle, des activités à

date, des projets en vue d'améliorer le sort de nos Commissions scolaires, des moyens à prendre pour élever le niveau de l'instruction, tant à la campagne qu'à la ville, etc.

A cette occasion, il y aura élection du Conseil exécutif des sections rurale et urbaine, étude en vue de l'uniformité des livres dans le diocèse, choix des sujets d'étude pour les prochaines réunions de comté, moyens de propagande en vue d'amener les Commissions scolaires non membres à faire partie de leur association, etc.

Pour continuer une tradition qui existe depuis quelques années, la liste des Commissions scolaires membres en règle avec leur "Association" sera adressée à l'Archevêché. Nous espérons que les municipalités scolaires se feront un honneur d'y figurer.

lien S. Huxley, éminent biologiste et premier Directeur Général de l'Unesco, et Madame Nora Barlow, descendante de Darwin. Les hommes et les femmes qui se lanceront sur les traces de Darwin compareront les conditions écologiques actuelles à celles qui existaient il y a 125 ans, et ils s'efforceront de déterminer si certaines espèces végétales ou animales sont en voie de disparition. (UNESCO)

En place pour la Rhapsodie !



Le groupe d'adeptes des pratiques de danses de folklore des Jeunesses Musicales a presque doublé lundi dernier pour la seconde pratique des danses; celles-ci ont lieu chaque lundi soir à 8 heures, au local des Scouts. Une réelle amélioration s'est faite sentir dans l'exécution des pièces et c'est avec de plus en plus d'ensemble et de rythme que les danseurs et danseuses exécutent les différentes phases des Rhapsodies, Tarantelles, chansons mimées, etc. Il est encore possible de joindre les rangs et tous sont les bienvenus (même ceux qui n'ont pas la chance d'être membre J.M.C.). Amenez vos amis... pas seulement vos amis... Nous vous assurons une soirée de plaisir dont vous vous souviendrez, prenez-en ma parole.

Une première audition de dis-

ques avait également lieu dans la nouvelle et spacieuse salle de l'école Beaubien. Avec un appareil Haute-Fidélité de qualité exceptionnelle, les auditeurs ont pu goûter jusque dans leurs moindres détails les pièces au programme. L'entrée en matière se fit avec un extrait de l'opéra "Aïda", de Verdi; suivi de "Pierre et le Loup", de Prokofiev; et de la magnifique musique de ballet "Invitation à la Valse". Pour changer un peu l'ambiance de la musique purement classique et nous donner un aperçu du "jazz" proprement dit, un ballet de Sidney Bechet nous donna la certitude que le "jazz" joué d'une manière artistique et tel qu'il doit l'être peut devenir autre chose qu'un "instrument à écorcher les oreilles". Quelques autres airs tels que "Le Grand Cañon", Croté sur lequel l'excell-

ent auteur Guy... a écrit un amusant poème et des pièces de style tantôt léger, tantôt plus sévère nous invitèrent à revenir à la prochaine occasion, profiter de ces minutes reposantes destinées à nous faire connaître et aimer autre chose que le fameux "Rock an' Roll" américain.

Courrier Parents-Educateurs

Mon jeune garçon de cinq ans souffre d'un défaut de langue qui m'inquiète de plus en plus. Il BEGAIE et j'ai peur qu'il soit la risée de la classe et celle de ses compagnons de jeux. Lorsqu'il a commencé à parler je me suis rendue compte qu'il hésitait un peu mais je me disais que cela passerait en le reprenant mais je m'aperçois que cela n'a rien donné et comme aucun de mes autres enfants ne souffre de ce défaut et j'en ai quatre, je me demande si vous ne pourriez pas me dire si il existe un endroit où il pourrait être traité? Une maman qui aime bien sa nichée.

Social, rue St-Jean, à Québec, et expliquez le comportement de votre enfant. Faites-lui subir un bon examen. Le personnel de ce Centre est des plus qualifié pour ce genre de problème. De votre collaboration, dépendra le succès du traitement. Si votre enfant est normal (physiquement et mentalement), un défaut comme celui-là si il n'est pas complètement guéri — sera du moins atténué. Bonne chance, madame.

A VENDRE

Commerce de confection pour dames, situé dans le centre de la ville de Montmagny. Très bonne clientèle. Conditions de paiements faciles. — S'adresser à C.P. 113.

Chère maman. — Je vous félicite de vouloir corriger ce défaut et je comprend votre inquiétude car malheureusement trop de parents négligent ce problème et un jour ils se trouvent devant un adulte pour qui la vie est une longue chaîne d'épreuves dues à une négligence qui aurait pu être corrigée dès le jeune âge.

Voilà, ce que nous conseillons. Adressez-vous au Centre Médico-

Ouverture des cours de préparation à l'avenir

La J.O.C. de Montmagny, vous invite, encore cette année à suivre les cours de préparation à l'avenir qui sont plus intéressants que jamais parce qu'ils ont été révisés et réadaptés pour les jeunes travailleuses d'aujourd'hui. Ces cours se sont révélés très efficaces chez les jeunes travailleuses en les rendant plus sérieuses, plus réservées et ont même aidé plusieurs jeunes filles

à régler certains problèmes personnels.

Jeunes travailleuses! Soyez toutes présentes le 4 février au local, en haut de la salle publique, à 8 heures p.m. Toutes les jeunes filles de plus de 15 ans sont cordialement invitées.

L'Equipe du Service de Préparation à l'avenir.

Unité Sanitaire de Montmagny

Semaine du 4 février 1957

Lundi, 4 février
MONTMAGNY:
Examen Scolaire.

Mardi, 5 février
ST-JUST et DAAQUAM:
Daaquam: 11 heures.
St-Just: Clinique 2 heures.
MONTMAGNY:
Clinique dentaire.

Mercredi, 6 février
N.-D.-DU-ROSAIRE:
Clinique à 2 heures.

Judi, 7 février
MONTMAGNY:
St-Mathieu — Immunisation et clinique de bébés à l'Ecole St-Mathieu, à 10 heures.
St-Thomas — Clinique de bébés à l'Unité Sanitaire, de 2 à 4 heures p.m.

Vendredi, 8 février
MONTMAGNY:
Examens Scolaires.
STE-APOLLINE:
Clinique dentaire.
Dr Albert DUMAS, M.H.

TIMBRE DE NOEL
Souscriptions de \$2.00: Dr Albert Dumas, Mme J.-Ulric Beaumont.

NAISSANCES

Est né le 19 de janvier à l'hôpital de Richelieu de Sorel, Marie-Jeanne Carolle, fille de M. et Mme Jean-Paul Lacombe née Lucille Laforest. Parrain et marraine M. et Mme Jules Coriveau oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Jean-Paul Pagé de Québec tante de l'enfant.

Soirée canadienne

Samedi, le 9 février, à 8.30 h. à la Salle des Chevaliers de Colomb, aura lieu une soirée Canadienne donnée par les Filles d'Isabelle, au profit de l'Eglise de St-Mathieu. Tout le public est admis. Les cartes sont en vente chez les Filles d'Isabelle.

M. Létourneau Inc.

Matériaux de construction

Tél.: L'Islet 25 s 12

Montmagny 353w

Economie - Qualité - Service



PROCLAMATION

POUR LA CAMPAGNE DES EMPLOIS D'HIVER

ATTENDU que les autorités municipales de la Ville de Montmagny se sont toujours fait un agréable devoir de venir en aide à nos travailleurs;

ATTENDU que l'occasion leur est fournie de manifester leurs sentiments à cet égard en collaborant au succès de la campagne des emplois d'hiver;

ATTENDU que le Maire et les Membres du Conseil de Ville désirent se rendre au vœu de notre population en encourageant de toutes manières les organisateurs de cette campagne;

ATTENDU qu'il est juste de seconder les efforts de nos journaux, de notre poste de radio et des organisateurs qui ont accordé leur appui à cette très louable initiative;

ATTENDU que les industriels, les commerçants, les locataires, les propriétaires et maitresses de maison désirent contribuer davantage dans toute la mesure possible le chômage saisonnier en répartissant sur la morte-saison les travaux de décoration intérieure, de peinture, de plomberie, d'installation et de réparation des appareils et des circuits d'électricité dans les usines, les magasins et les maisons;

ATTENDU que le gouvernement fédéral s'est engagé auprès du Comité National à répartir ses travaux de construction, d'entretien et de réparation de manière à favoriser les travailleurs en hiver, lorsque cela est possible, et que les gouvernements provinciaux ont aussi accueilli favorablement les démarches faites auprès d'eux aux mêmes fins;

LE SOUSSIGNE, Maire de la Ville de Montmagny, proclame, par la présente, les semaines commençant les 27 janvier et 3 février, mil neuf cent cinquante-sept, la période particulière durant laquelle tous les efforts doivent tendre à promouvoir cette campagne des emplois d'hiver;

Tous ceux qui ont des travaux à faire exécuter sont instamment invités à choisir les mois d'hiver pour employer, dans toute la mesure possible, le plus grand nombre de travailleurs, afin de réduire aux plus infimes proportions le nombre des chômeurs. DONNE SOUS LE SCEAU DE LA VILLE DE MONTMAGNY, ce 30ième jour de janvier mil neuf cent cinquante-sept.

Le Maire de Montmagny
LOUIS-O. ROY

Dr. Marcel Laverdière
B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue de la Gare
Tél.: 293 — Montmagny.

Tél.: 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

Dr. Emm. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny — Tél.: 43

G.-A. PARIS, D.C.
Chiropraticien
103, rue de la Gare
Tél.: 823
MONTMAGNY

Dr Antoine Fiset
Médecine générale
Obstétrique
8, rue St-Jean-Baptiste
(Face à l'église St-Thomas)
Tél.: 755 — Montmagny

Spécialiste
à Montmagny: le samedi,
A L'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
449, 3e Avenue — Québec

Téléphone: 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J.-Baptiste, Montmagny.

Transport Général — Pierre — Sable
Gravier à ciment
Excavation — Terrassement — Remplissage
PAUL BRETON
11, rue Taché — Tél.: 279-w — MONTMAGNY

Comptables agréés.
Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
85, rue de la Gare. — Montmagny. — Téléphone: 895
Résidence: 29, rue de l'Anse. — Tél.: 702
MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances...
CONSULTEZ
PHILIPPE ROY INC.
courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY
BUREAU: 102, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 92
RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240

Bureau: 13, Palais de Justice, Montmagny. Tél.: 722
Résidence: 24, Ste-Brigitte, Montmagny.
Raymond Lortie
B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.
Commissaire de la Cour Supérieure
Organisation — Administration — Tenue de livres.
MONTMAGNY — BELLECHASSE — L'ISLET

"Radisson"

(Suite de la page 7)
Canada du XVII^e siècle, on a construit des villages d'Indiens, rétabli en studio, d'après des documents dignes de foi, toute une rue de Trois-Rivières, sans parler des remarquables scènes d'extérieur tournées dans les coins les plus sauvages de l'île Perrot afin de donner une idée de la nature indomptée qui forme la toile de fond des aventures de Radisson.

Encore maintenant les prises de vue se continuent dans les studios de Montréal afin que soient terminés les quinze épisodes de Radisson qui seront présentés au cours de cette saison et dont douze sont déjà prêts. Les vingt-quatre autres épisodes seront présentés au début de l'automne. On tourne donc tous les jours, de 8 heures du matin à 6 heures du soir avec parfois des hôtes aussi étonnants qu'une bande de loups, dressés heureusement...

Voilà qui promet des aventures pleines de vie dont seront émaillés les quinze premiers épisodes de Radisson consacrés à la vie de Radisson et de Des Groseilliers avant le moment où ils passent aux Anglais pour la première fois. Ces épisodes ont captivé tous ceux qui les ont déjà vus.

dont certains représentants de la RTF.

Jacques Godin dans le rôle de Radisson, René Caron dans celui de Des Groseilliers, ainsi que tous les acteurs canadiens-français et canadiens-anglais qui ont participé au tournage de Radisson, ont joué dans les deux langues.

Les décors sont de Léo Jacques; costumes de Monique Charbonneau; directeur de la photographie: Dennis Mason. La réalisation a été assurée par Pierre Gauvreau. Supervision du film: Jean-Yves Bigras.

Changements...

(Suite de la première page)
M. J.-C. Rancourt, Surintendant du Moulinage (Throwing).
M. Elzéar Dionne, Surintendant du Tissage.
M. William Rabideau, Surintendant de la Maintenance.
M. Omer Couture, Responsable du département des Etudes chronométriques (Time & Method Study).
M. Guy Tanguay, Responsable du département de la Production.
M. Georges Boulet, Responsable du département Technique, Montmagny, janvier 1957.

● **Béliveau, Harvey,**
(Suite de la page 14)

été divisé entre 21 joueurs différents pour le trophée Lady Byng. Les chroniqueurs et commentateurs de hockey dans les journaux, à la radio et à la télévision dans les six villes de la L. N. H. qui ont été désignés pour le suffrage ont accordé des points à neuf recrues différentes pour le trophée commémoratif Calder. Ed Chadwick du Toronto s'est mérité le plus de points, soit 48. Larry Regan des Bruins de Boston a été deuxième avec 44 points, tandis que Forbes Kennedy des Black Hawks de Chicago a été troisième avec 30 points.

Un autre suffrage aura lieu



A VENDRE

Poêle électrique 220 "Moffat" 4 ronds, presque neuf. A vendre à très bon marché. S'adresser à Omer Lévesque, 35 rue St-Thomas, Tél.: 35.

Un pelotot de chat sauvage pour homme; grandeur 42, très propre. A vendre à un prix très avantageux. S'adresser à Alfred Thibault, St-Eugène, Cté L'Islet, Tél.: 50 x 11.

pour la deuxième moitié de la saison 1956-57, (pour les parties après le 31 décembre, 1956) et les totaux pour les deux moitiés seront additionnés pour ainsi déterminer les gagnants de chacun des trophées individuels ainsi que du chèque de \$1,000. de la L. N. H.

Doug Harvey, qui est venu le plus près d'être choisi à l'unanimité pour la première demie, a remporté le trophée commémoratif James Norris en 1955-56. Ceci veut dire que les gagnants des trophées Hart, Lady Byng et Norris pour 1955-56 ont aussi dominé dans le scrutin de la première demie pour 1956-57.

● **Plus de 4,000**
(Suite de la page 3)

note de gaité aux manifestations carnavalesques, comme un feu d'artifice dont on ne peut se passer lors de ces grandes manifestations. Chacun présenta ses vœux de succès aux charmantes duchesses du Carnaval.

Après ces brèves allocutions, les chansons s'élevèrent dans les rues de Québec et sur la Place d'Youville et la joie régnaît, malgré le froid, chez tous les spectateurs.

Pour nous de Montmagny, il est heureux que le Club "Le Bûcheron", par ses membres, ait aussi bien figuré autant durant le Congrès qu'à l'inauguration du Palais de Glace; grâce à la collaboration de tous, leur président a pu s'acquitter avec succès de la lourde tâche qui lui avait été décernée.

Dimanche, le 10 février, à Montmagny, aura lieu une petite convention groupant les raquetteurs de l'Union Locale du district de Québec; 12 à 14 clubs y participeront. Les 23 et 24 février, ce sera au tour du club de Thetford-Mines qui recevra les clubs de l'Union Canadienne en semi-convention.

Huit "tours du chapeau" cette saison

Huit "tours du chapeau" ont été réussis dans la ligue Nationale de hockey dans les parties disputées avant le 23 janvier. Sept des huit joueurs ont compté exactement le nombre de buts requis pour un "tour du chapeau", soit trois buts dans une partie. Jack McIntyre, du Chicago, a fait encore mieux, comptant quatre buts dans une même jouée cette saison.

A LOUER

Bureau à louer en haut de la Pharmacie Montmagny, 36 rue de la Gare. Tél.: 343.

Pour pension, s'adresser à Tél.: 97w.

Grand logement, chauffé, dans le centre de la ville, 18 rue de la Gare. Garage privé situé sur la rue Taché. Pour renseignements, s'adresser à Hébert et Dolan, notaires, Tél.: 73, Montmagny.

Chambre située au centre de la ville; deux fenêtres, entrée privée, évier, toilette et eau chaude. Convient pour homme d'affaires seulement. S'adresser à Tél.: 87.

Logement neuf situé sur la rue de la Fabrique. S'adresser à Germain Laberge, Tél.: 422w.

DEMANDE

Une gérante d'une compagnie de produits français réputés et économiques requiert les services de représentantes pour le district de Montmagny et Montmagny même, immédiatement. S'adresser au bureau du journal, Tél.: 37, ou par écrit à C.P. 430, Montmagny.

Intéressant travail durant heures de loisirs. Forte commission. Cosmétiques garantis. Peu de capital requis. Ecrire Doraldina Cosmetics, Station T, Dept. 48, Montréal ou Tél.: à 528.

Demandé immédiatement — Détaillant Rawleigh dans Montmagny. Ecrivez Rawleigh's Dept. A-525 R, Montréal, P.Q.

● **A. Bélanger Limit.**

(Suite de la première page)
présenter ses félicitations à cette équipe de vendeurs et particulièrement à M. Théo, St-Arnaud, qui est chargé de la vente des poeles Bélanger dans la région de Trois-Rivières et de la Mauricie. Monsieur St-Arnaud s'est classé bon premier en 1956, en réussissant à vendre 152% de son objectif. Nos meilleurs vœux pour les mêmes succès en 1957.

Chadwick est le seul cerbère non puni

Ed Chadwick, l'excellente recrue qui garde les filets des Maple Leafs de Toronto, est le seul gardien de buts régulier de la L. N. H. qui n'ait pas encore été puni cette saison. Les cerbères sont en voie de connaître une piètre saison à ce point de vue. Lorne "Gump" Worsley du New York avait 17 minutes de punition dans les parties avant le 23 janvier. Terry Sawchuk a accumulé 14 minutes alors qu'il évoluait avec les Bruins de Boston. Jacques Plante des Canadiens de Montréal en était aussi à 14 minutes de punition avant le 23 janvier. Les autres gardiens de buts de la ligue Nationale de hockey qui ont été punis cette saison sont: Al Rollins, Chicago, 7; Gerry McNeil, Canadiens, 2; Norm Defelice, Boston, 2; et Glen Hall, Détroit, 2.

réussi le "tour du chapeau" cette saison sont: Dickie Moore et Jean Béliveau, des Canadiens; Andy Bathgate, des Rangers; Réal Chevrefils et Fleming Mackell, du Boston; Ted Lindsay et Gordie Howe, du Détroit.

AUBAINES

A ST-JEAN-PORT-JOLI
Propriété de 2 logers situés près de l'église St-Jean-Port-Joli.
A CAP-ST-IGNACE
Propriété située sur la R.R. No 1, à Cap-St-Ignace, avec 1,500 pieds de terrain pour culture de fraises, 20 pommiers, 40 pruniers et 6 cerisiers. Endroit idéal pour motel.
Commerce général à Cap-St-Ignace. Prix avantageux.
A ST-EUGENE
Moulin à farine. Bonnes conditions. Bon chiffre d'affaires. Cause de vente: santé.
A ST-VALLIER
Hôtel "Bonnet Bleu", sur la route nationale. Gros chiffre d'affaires.
A MONTREAL
Quinellerie. Gros chiffre d'affaires. Prix avantageux.
A BERTHIER
Restaurant sur la route Trans-Canada à vendre.
A ST-ALBERT-LE-GRAND
Maison neuve de 3 logements située à St-Albert-Le-Grand. Chauffage central. 1 logement. Libre à l'acheteur. Bonnes conditions pour vente rapide.
Plusieurs hôtels à vendre à Berthier, Montmagny et Cap-St-Ignace.
A MONTMAGNY
Manufacture de portes et chaises avec contrats de la Défense Nationale, pour la fabrication de chaises et boîtes de cartouches. Pouvaient employer jusqu'à 30 hommes, \$15,000, comptant, balance à termes.
Station Service située sur la route Trans-Canada à vendre avec conditions faciles.
Magasin de 5 étages, dans le centre des affaires à Montmagny. — Inoccupé. Bonnes conditions.
Restaurant bien situé avec loyer, peut augmenter vos revenus. Bon marché.
Propriété avec restaurant dans le centre des affaires, pouvant servir pour maison de pension.
Edifice Paucé à vendre à de nouvelles conditions. Renseignements fournis sur demande.
Toute personne intéressée à des terrains dans une zone résidentielle peut donner son nom, sans aucune obligation, à: Les Immeubles Montmagny.
Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:

Les Immeubles Montmagny Enr.
Robert Bernier, gérant
3, rue St-Magloire,
Tél.: 105, Montmagny.

Soirée traditionnelle des Chevaliers de Colomb de L'Islet

Environ 150 personnes assistèrent au souper des Rois, le 20 janvier, à la Salle Leclerc de L'Isletville, organisé par l'Intendant du Conseil 3454 de L'Islet, M. Georges-A. Fortin.

En effet, tous les convives qui prirent part à la réception furent du même avis que la fête méritait d'être signalée par son organisation parfaite. Nous tenons à féliciter la Pâtisserie Fortin de L'Isletville ainsi que son personnel.

Le maître de cérémonie était le Cérémoniaire du Conseil M. Georges Caron. Les musiciens de la soirée fut l'orchestre Robichaud de St-Jean Port Joli.

Comme on le sait, l'an dernier, le roi et la reine furent M. Emile Fréchette et Mme Roger Caron. Le nouveau roi et la nouvelle

reine pour 1957 furent M. Jos. Caron et Mme Marcel J. Roy.

Le roi de l'année précédente M. Emile Fréchette, remercia ses sujets de la bonne entente et de la coopération qui ont régné durant l'année écoulée, et espère, dit-il, que tous auront pour leur nouveau souverain le même attachement. Les nouveaux couronnés, dans une courte allocution exprimèrent leurs souhaits de bonne et longue vie aux sujets de leur royaume éphémère.

Afin de faire mieux digérer les "beans", les tourtières, le ragout et les beignes, tous participèrent aux danses, bien entendu seulement ceux et celles dont les jambes commençaient à engourdir... Tous partirent enchantés de leur veillée et se promettant bien de ne pas manquer l'an prochain cette traditionnelle soirée.

Funérailles de M. Pierre Nicole

D'imposantes funérailles ont été faites lundi, le 28 janvier, en l'église St-Thomas de Montmagny, à la mémoire de l'un de nos concitoyens les plus distingués en la personne de M. Pierre Nicole. Il était âgé de 95 ans. Le vénérable nonagénaire est décédé à l'Hôtel-Dieu de notre ville, le 25. Chrétien convaincu, doué d'une probité exceptionnelle, affable envers tous, le regretté disparu jouissait du respect et de l'estime de tous ses concitoyens, qui conserveront de lui un pieux souvenir.

Un nombreux cortège composé de citoyens en vue, hommes d'affaires, professionnels, industriels, parents et amis escortèrent la dépouille mortelle du défunt des salons funéraires Ruelland à l'église paroissiale et assistèrent aux funérailles. M. Nicole était l'époux en premières noces, de feu dame Lumina Bastien, et en secondes noces, de feu dame Emma Lachance. Lui survivent: un frère, Albert Nicole, de Rossport, Port-Arthur, Ont.; ses filles: Mme Oscar Mallette, de Ste-Anne-de-Bellevue; Mme Arthur Bérubé (Berthe), de Montréal. Ses fils: Evariste, de St-Joseph, d'Alma, Lac St-Jean; et Philippe, de notre ville. Une belle-soeur, Mme Albert Nicole, Rossport; une belle-fille, Mme Evariste Nicole (Jeanne Harvey); un gendre, M. Oscar Mallette; ses petits-fils et petites filles: le major Paul-E. Mallette, Jean-Pierre Mallette, Jean-Pierre Bérubé, Mme

Rolland Désilets (Gilberte Bérubé); Mme Paul Mallette (Simonne Carreau); Denise, Pierre, Bibianne, Hélène, Guy et Jean Nicole; Mme J.-Pierre Bérubé (Marguerite Héliot). Quatre arrière petits-enfants: Richard et Jacques Mallette, Nicole Désilets, et M. et Mme Roland Désilets (Rolande Bérubé), ainsi que de nombreux cousins et cousines.

M. Joseph Paré portait la croix, tandis que MM. Joseph Francoeur, Fernand Roy, Ludovic Têtu, Roland Longchamps étaient les porteurs du corps.

A l'église, M. le chanoine Auguste Lessard, de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, présida la levée du corps, et l'office divin fut célébré par Mgr Albert Painchaud, P.D., V.F., curé, lequel était assisté de MM. les abbés Yves Leclerc et Philippe Mercier, vicaires, comme diacre et sous-diacre. Dans les stalles du sanctuaire, M. le chanoine A. Lessard. La chorale paroissiale rendit la messe de Requiem. Mlle Madeleine Tremblay était à la console des orgues. Au départ des salons funéraires pour l'église, le deuil était conduit par ses deux fils, son gendre, ses petits-fils, cousins et autres parents déjà mentionnés.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Marcel Ruelland, de notre ville.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

SAINT-PAUL

NOUVEAU MARGUILLER

M. Emile Castonguay a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph-F. Blais sortant de charge. Les marguilliers du banc sont MM. Joseph Prévost, Alphonse Morin et Emile Castonguay.

SOIREES

Les Dames Fermières ont organisé une soirée de cartes récemment qui a remporté un beau succès. Les recettes ont été de \$500.00 et ont été versé au profit des oeuvres paroissiales. Un divan-lit qui avait été donné par M. Ovide Barnabé fut gagné par M. William Flemming.

Les Lacordaire et Jeanne d'Arc ont aussi organisé une soirée récréative la semaine dernière.

FIANCALLES

Au réveillon de Noël, à la résidence de M. et Mme Alphonse Guénette, ont eut lieu les fiançailles de leurs filles, Mlle Georgette Guénette à M. Ovide Delagrave, fils de M. et Mme Philippe Delagrave; et de Mlle Pierrette Guénette à M. Lucien Pelletier, fils de M. et Mme Antoine Pelletier.

VA-ET-VIENT

Mme Sélime Gagnon, MM. Philippe et Eugène Delagrave et Joseph Boivin, se sont rendus à l'Ancienne Lorette, mardi, pour assister aux funérailles de M. Joseph Bélanger.

Mlle Berthe Gagné s'est rendue à Beauport récemment chez sa soeur, Mme Fernand Saulnier.

DECES

Le 18 janvier dernier, est décédée à l'hôpital St-François-d'Assise, de Québec, Mme François Royer, née Simone Talbot, à l'âge de 41 ans.

La défunte était la fille de M. Octave Talbot, de St-Paul. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son père, M. Octave Talbot; ses fils: MM. Gérard, Yvon et Jan-Guy Royer; sa belle-mère, Mme Octave Talbot; ses frères: MM. Fernand, Roméo et Paul-Emile Talbot, de St-Paul; ses demi-soeurs, Mlle Mariette Talbot, de Montréal; Mlle Marie-Paule Talbot et Mme Guy Doré (Lucienne), de Québec; Mme Henri Pelletier (Louissette), Mme Philippe Pruneau (Claudette) et Mlle Georgette Talbot, de St-Paul. Son beau-père, M. Joseph Royer; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Henri Pelletier, Guy Doré et Philippe Pruneau, Mme Fernand Talbot (Pauline Roy), Mme Roméo Talbot (Gisèle Lemelin), M. et Mme Pierre Royer, de Ste-Apolline, MM. et Mmes Antoine Royer, Onésime Guay, et Adélar Blanchet, de Québec. La défunte laisse également dans le deuil un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles eurent lieu à Québec lundi, le 21 janvier et l'inhumation se fit au cimetière St-Charles.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

Le 18 janvier dernier, est décédé à Québec, un ancien citoyen de St-Paul qui demeurerait à l'Ancienne-Lorette depuis quelques années, M. Joseph Bélanger, époux de dame Maria Brochu, à l'âge de 59 ans.

Le défunt était le fils de M. et Mme Edmond Bélanger, de St-Paul. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, six enfants. Ses parents, M. et Mme Edmond Bélanger; son frère, M. Hector Bélanger, de Bennington, Vt.; ses soeurs: Mme Alphée Gau-

Les Philanthropes de la Pocatière

La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière lançait, il y a déjà quelques semaines, un mouvement d'entraide qui mérite d'être signalé. Sous le nom de "Les Philanthropes de la Pocatière", la St-Jean-Baptiste réunit un groupe imposant de membres qui participent à une caisse de décès dont le but est d'aider les familles éprouvées par un deuil.

A Ste-Anne même, la société St-Jean-Baptiste locale dont le président est M. Lucien Ouellet, convoquait tous les paroissiens, mercredi soir, le 23 janvier, pour l'ouverture officielle de la campagne. La soirée comportait entre autres une conférence de l'abbé Léon Bélanger de la Société Historique de Kamouraska; allocutions de MM. Odilon Chabot, Henri Généreux, agronome, Roger Baril, président diocésain de la St-Jean-Baptiste.

M. Henri Généreux, agronome, qui remercia le conférencier, formula le voeu que la Société St-Jean-Baptiste fasse imprimer en hâte la conférence de l'abbé Léon Bélanger pour distribution dans toutes les écoles de la paroisse. M. Odilon Chabot, secrétaire diocésain, à qui l'on doit en partie cette fondation des "Philanthropes de la Pocatière" était l'homme tout désigné pour expliquer le fonctionnement de cet organisme. Chaque membre de la Société verse à une caisse commune la somme de \$1.00. Tous les membres du service diocésain étant réunis en groupe de 1500, la caisse reçoit donc \$1,500.00. Advenant le décès de l'un des membres, la caisse verse à sa famille une somme de \$1,000.00 et fait de nouveau appel à ses membres pour une cotisation de un dollar. La balance de l'argent, soit \$500.00 sert à constituer une réserve dont bénéficient les membres âgés de 70 ans et plus et dans ce cas aucun appel n'est fait aux participants.

L'idée maîtresse de l'organisme est donc de créer un fond de solidarité qui permette de subvenir aux difficultés financières qui assaillent les familles au décès de l'un des leurs. L'organisme constitue donc un secours précieux aux heures difficiles et ensuite il crée un esprit de solidarité entre les membres. L'oeuvre fondée par la Société St-Jean-Baptiste est parfaitement conforme à l'inspiration même du mouvement.

Le fait que le recrutement de la Société diocésaine ne se limite pas à une paroisse, mais embrasse tout le diocèse, s'effectue

dreau (Maria), d'Albanel; R. Soeur Ste-Jeanne (Jeannette), de Montréal; Mme James McDermott (Yvonne), Mme H. Perron (Olivine), Mme J. Laroche (Gabrielle), Mlle Marie-Anne Bélanger, de Québec; Mme Alphonse Garant (Alice), de Bennington, Vt.; Mme Gérard Blais (Régina), et Mme Sélime Gagnon (Jacqueline), de St-Paul. Ses beaux-frères: MM. Adélar Brochu, de Ste-Malachie; Joseph Brochu, des Etats-Unis; Alphée Gaudreau, Herménégile Perron, Gérard Blais, Sélime Gagnon, Mme Hector Bélanger et Mme Phidyme Marceau, de Ste-Apolline. Il était aussi le neveu de MM. et Mmes Joseph Delagrave, Napoléon Delagrave, Philippe Delagrave, Joseph Boivin, M. Eugène Delagrave et Mme Auguste Lavergne, tous de St-Paul.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de l'Ancienne-Lorette et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille que ce deuil afflige,

dans toutes les classes de la société, permet seul à cet organisme d'assurer un pareil service d'entraide. Il faut tout simplement être membre de la Société St-Jean-Baptiste, être âgé de 10 à 50 ans à l'entrée, acquitter les cotisations prévues et être accepté par le Conseil d'Administration. Si l'on en juge par le nombre de membres déjà inscrits, les Philanthropes de la Pocatière répondent à un besoin et c'est prometteur pour l'avenir. Chaque famille du diocèse veut être représentée au sein de cet organisme si désirable.

Les membres de la Société locale eurent le plaisir d'entendre M. Jos. Gosselin, comme artiste invité; il était accompagné au piano par sa soeur, Mlle Amélie Gosselin. La réunion avait débuté par le Salut au drapeau par les étudiants de la Pré-Universitaire de l'Ecole d'Agriculture. De plus en plus, dans les maisons d'enseignement et les écoles du diocèse, ce salut au drapeau ouvre beaucoup de réunions.

M. l'abbé Dominique Gosselin, directeur spirituel à l'Ecole d'Agriculture et aumônier local de la St-Jean-Baptiste, a remercié les paroissiens qui prirent part à l'ouverture de la campagne, félicité les dirigeants pour leurs activités et assura les paroissiens qu'ils n'avaient rien à craindre et qu'ils ne se feraient pas prendre dans "Les Philanthropes de la Pocatière". Il a donné comme mot d'ordre: "Intéressons-nous davantage à la petite histoire de notre petite patrie, Ste-Anne de la Pocatière."

Pour les constructeurs et les bricoleurs

Bois et matériaux de construction. — Contre-plaqués de merisier et B. C. Fir.

Spécialité: portes en merisier au meilleur prix du marché.

ARMAND NICOLE

21, rue St-Pierre, C. P. 424 — Tél.: 253 "En face de l'Ecole St-Mathieu".



ATTENTION ATTENTION

les nettoyeurs

MODERN Valet Service

sont maintenant en mesure de procéder au blanchissage des chemises et aux travaux de teinturerie.

Pour bénéficier de ces nouveaux services et pour tout autre travail de nettoyage, signalez le numéro de

TEL.: 595

Nous passerons prendre vos vêtements.

MONTMAGNY TIRE SHOP

RUE ST-JEAN-BAPTISTE TEL.: 613 311

Spécialité de pneus neufs Dunlop et de pneus d'hiver Cylinder Traction Rib.

Vulcanisation — Remiseilage

Vente de pneus usagés de toutes grandeurs.

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque "QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet les fameuses peintures Glidden, Jep-A-Lac et Spread-Satin.



35, rue ST-LOUIS — Tél.: 148 — MONTMAGNY

La Ligue Kamouraska-R.-du-Loup

La ligue de hockey Kamouraska-Rivière-du-Loup vient de terminer les 18 parties de sa série; 77 points ont été enregistrés pour et 66 contre. La moyenne du cerbère est de 3.66. Ste-Anne-de-la-Pocatière a gagné 9 parties et annulé 1 fois pour un total de 19 points. Font partie de la Ligue de Kamouraska-Rivière-du-Loup les clubs de: Ste-Anne-de-la-Pocatière, Rivière-du-Loup, St-Pascal et St-Pacôme.

Joueurs du Ste-Anne	B.	A.	Pts	Pun.
1—Roger Laforest	14	23	37	5
2—René Rouleau	14	12	26	24
3—Hervé Pelletier	10	12	22	2
4—Jacques Rouleau	13	8	21	23
5—Hervé Laforest	7	9	16	23
6—André Sasseville	3	10	13	2
7—Gilles Gourde	5	4	9	12
8—Gilles Grenier	3	3	6	21
9—Noël Anctil	2	2	4	14
10—Henri Grenier	1	3	4	0
11—Charles Rouleau	0	4	4	0
12—Marc Anctil	1	1	2	11
13—Fernand Gazer	1	1	2	6
14—Claude Gourde	1	1	2	0
15—Yvon Lévesque	0	2	2	6
16—R. Desjardins	1	0	1	10
17—Jos. Gosselin	0	1	1	4
18—N. Corriveau	0	1	1	0

Ligue Paroissiale de St-J.-P.-Joli

Déjà 10 joutes se sont déroulées depuis le début de l'hiver. Chacune des équipes est anxieuse de remporter la victoire à chaque partie cédulée. Aux dernières joutes, les Collégiés demeureraient encore en tête mais avec une faible avance sur les autres équipes.

Voici le classement actuel de la ligue.

Clubs	J	G	P	N	pts
Collège	6	4	2	0	8
3-Saumons	6	3	3	0	6
Vétérans	6	2	4	0	4

Chez les compteurs

	P	A	pts
L. Verreault, Col.	14	9	23
H. Pournier, Vét.	16	6	22
L. Dubé, Vét.	7	15	22
J. Chouinard, T.-S.	18	2	20
J.-P. Dubé, Col.	7	10	17
J.-M. Deschênes, Col.	5	12	17
C. Laurendeau, Col.	5	11	16
C. Chouinard, T.-S.	2	9	11
R. Robichaud, Col.	5	5	10
B. Robichaud, Col.	5	3	8
G. Morneau, Vét.	2	6	8
A. Deschênes, Col.	1	6	7
Dr N. Chassé, Vét.	0	7	7
Ben. Bobichaud, Col.	1	6	7
R. Paré, T.-S.	5	2	7

HOCKEY

RESULTATS DE JOUTES

Ligue FORMATION Junior
Vendredi, 25 janvier

A. Bélanger vs L'Isletville (à L'Islet)

Joute remise à plus tard
Dimanche, le 27 janvier

Arts & Mét. 13, St-Pierre 7

Lundi 28 janvier
Fleur de Lys 4, Arts & Mét. 4

St-Pierre 1, A. Bélanger 5

Mercredi 30 janvier
J. O. C. 7, A. Bélanger 7

Ligue NATIONALE

Samedi, 26 janvier

Chicago 4, Canadiens 4

Détroit 4, Toronto 1

★Boston 3, Rangers 5

★Joute jouée l'après-midi.

Dimanche, 27 janvier

Canadiens 2, Boston 5

Toronto 1, Détroit 3

Rangers 3, Chicago 2

Mardi, 29 janvier

(Joute d'exhibition)
Canadiens (L.N.H.) 8,

Canadiens Jr d'Ottawa 1

Mercredi, 30 janvier
Chicago 7, New-York 2

Jeudi, 31 janvier

Détroit 3, Canadiens 5

Chicago 0, Boston 2

Ligue PROFESSIONNELLE

Dimanche, 27 janvier

Québec 2, Royal 7

Chicoutimi 3, Shawinigan 5

Mardi, 29 janvier

Shawinigan 1, Québec 4

Chicoutimi 2, Montréal 4

Mercredi, 30 janvier

Shawinigan 6, Chicoutimi 5

Jeudi, 31 janvier

Royal 3, Québec 6

Shawinigan 1, Trois-Rivières 3

PROCHAINES JOUTES

Ligue FORMATION Jr

Dimanche, 3 février

ST-PIERRE -vs- J. O. C.

(Aréna de Montmagny, 2h.30)

Fleur de Lys à L'Isletville (à L'Islet)

Lundi 4 février

Arts et Métiers vs Bélanger

J.O.C. vs Fleur de Lys

Mercredi 6 février

Bélanger vs Fleur de Lys

J.O.C. vs Arts et Métiers

Ligue NATIONALE

Samedi, 2 février

Boston à Canadiens

Chicago à Toronto

★Détroit à Rangers

★Joute jouée l'après-midi

Dimanche, 3 février

Canadiens à Détroit

Toronto à Chicago

Rangers à Boston

Mercredi, 6 février

Canadiens à Toronto

Boston à Rangers

Jeudi, 7 février

Rangers à Chicago

Boston à Détroit

Ligue PROFESSIONNELLE

Vendredi, 1er février

Montréal à Ottawa

Dimanche, 3 février

Montréal à Trois-Rivières

Québec à Chicoutimi

Mardi, 5 février

Montréal à Shawinigan

Mercredi, 6 février

Chicoutimi à Trois-Rivières

Jeudi, 7 février

Chicoutimi à Québec

Trois-Rivières à Shawinigan

CLASSEMENT

Ligue FORMATION Junior

Clubs pj pg pp pn pp pe pts

Bélanger 9 7 1 1 55 38 15

A.&Mét. 7 4 2 1 33 27 9

F. de Lys 9 4 4 1 45 50 9

J. O. C. 10 3 5 2 51 53 8

L'Isletv. 8 3 4 1 25 25 7

S.-Pierre 11 3 8 0 38 54 6

LIGUE NATIONALE

Clubs pj pg pp pn pp pe pts

Détroit 47 27 12 8 139 102 62

Montréal 48 27 14 7 150 103 61

Boston 47 23 16 8 126 118 54

Joute des anciens au collège, le 10 février, à 2 h. et 30

L'on est présentement à organiser une grande joute de hockey, la plus sensationnelle de la saison, entre les anciens du Collège Sacré-Coeur de Montmagny comprenant les années collégiales de 1932 à 1948. C'est donc dire que ces joueurs friseront la quarantaine et que l'attraction donnera lieu à une joute très humoristique. Deux équipes d'anciens formeront ces clubs que nous verrons à l'oeuvre sur la patinoire du collège le 10 février, à 2 h. et 30.



Un programme plus complet vous sera donné dans la prochaine édition de même que l'alignement de tous les joueurs. C'est une initiative de l'Amicale et l'instigateur de ce projet est M. Claude Proulx, avec qui les intéressés voudront bien communiquer pour plus amples informations. — Entre temps on demande aux joueurs appelés de bien se tenir en forme et de pratiquer le rock 'n roll qui serait certainement pratique pour cette circonstance. On peut s'attendre à toutes sortes de contorsions mêlées de passes acrobatiques les plus abracadabrantes. Somme toute, quelque chose qui restera mémorable dans la mémoire et aussi dans toutes les parties flexibles du corps humain.

Béliveau, Harvey, Reibel et Chadwick à l'honneur dans la L.N.H.

Ces quatre athlètes dominent présentement dans le choix (mi-saison) pour l'obtention des trophées individuels dans le circuit Campbell — Les trophées "Norris", "Lady Byng", "Calder" et "Hart" — Une lutte fort corsée dans le choix du joueur le plus utile (trophée Hart).

MONTREAL, 22. — Deux joueurs des Canadiens de Montréal, un des Red Wings de Détroit et un autre des Maple Leafs de Toronto détiennent les devants à l'issue du scrutin tenu après la première moitié de la saison 1956-57 pour les honneurs d'être nommés détenteurs des trophées individuels dans la ligue Nationale de hockey.

Le scrutin a été très serré pour trois des quatre trophées individuels de la ligue Nationale de hockey pour la première moitié de la saison 1956-57. Dans un seul cas, celui du trophée commémoratif James Norris, un joueur a pris une forte avance sur ses rivaux.

Doug Harvey, le fameux joueur de défense tout-étoile des Canadiens de Montréal, a obtenu 83 points sur un total possible de 90 dans le suffrage pour le trophée commémoratif James Norris. Loin en arrière, Red Kelly du Détroit a obtenu 20 points et Doug Mohns du Boston, 19. Harvey est pour ainsi dire dans une catégorie à part dans ce scrutin.

Jean Béliveau, gagnant du trophée Hart en 1955-56 en tant que joueur le plus utile à son club dans la ligue Nationale de hockey, a de nouveau obtenu le plus de points pour ce trophée, soit 51 sur un total possible de 90 pour la première moitié de la saison. Gordie Howe du Détroit, gagnant du trophée Hart en 1951-52 et en 1952-53, a été deuxième avec 43 points. Terry Sawchuk du Boston a été troisième dans ce scrutin avec 35 points.

Earl "Dutch" Reibel des Red Wings de Détroit est un autre qui a pris une avance dans le

scrutin de la mi-saison cette année. Reibel a obtenu le plus de points pour le trophée commémoratif Lady Byng, soit 24, mais il a été suivi de près par Floyd Curry, des Canadiens, avec 20 points. Red Kelly du Détroit et Andy Heberton des Rangers de New York ont été égaux en troisième place avec 15 points chacun. Le scrutin a (Suite à la page 12)

Le travail des gardiens de buts



MOYENNE DES GARDIENS DE BUTS

	PJ	PC	Moy.
G. Thibeault, L'Islet	8	25	3.12
J. Létourneau, Arts	5	18	3.60
Ray. Jean, Arts	1	2	2.00
Jul. St-Pierre, Arts	1	7	7.00
TOTAL ARTS:	7	27	3.85
J.-M. Paquet, Bél.	8	31	3.87
Rob. Godin, Bél.	1	7	7.00
TOTAL BEL:	9	38	4.22
R. Fortin, St-P., 10/3	52	5.20	
A. Fortin, St-P., 1/3	2	2.00	
TOTAL ST-P.:	11	54	4.90
Gilles Roy, JOC	7	31	4.42
G. Marquis, JOC	2	13	6.50
A. Bernier, JOC	1	9	9.00
TOTAL JOC:	10	53	5.30
Guy Paquet, F.L.	8	45	5.62
L. Labrecque, F.L.	1	5	5.00
TOTAL F. LYS:	9	50	5.55

Hé l'ami! Pour te remonter... prends une Brading... la bière robuste!



Les carnivals d'hiver sont liés étroitement aux traditions du Québec... Prenez-y part!



FABRICATION SYNDICALE
Brassée au ralenti au goût du Québec

175F

ASSISTEZ AU
CARNAVAL DE QUEBEC
(d'ici au 5 mars)

Thomas Gagnon et André Masson Le 'A. Bélanger' conduisent le club des Arts et Métiers à une éclatante victoire St-Pierre: 5-1 de 13 à 7 sur le Saint-Pierre

Par RAYMOND LEVESQUE

Inspirés à l'offensive par les joueurs de centre Thomas Gagnon qui a enregistré cinq francs buts et s'est mérité trois assistances et André Masson qui pour sa part a enregistré 4 francs buts et fournis cinq aides, le club des Arts et Métiers a fait subir au club St-Pierre une défaite de 13 à 7, dimanche dernier à l'aréna de Montmagny, dans une joute régulière de la ligue Formation de hockey junior.

Cette brillante victoire a permis au club des Arts de se hisser au deuxième rang dans le classement de la ligue Formation de hockey junior sur un pied d'égalité avec le club Fleur de Lys avec un total de 8 points répartis en quatre victoires contre deux défaites chacun.

Le club des Arts était privé des services de leur gardien de buts Jacques Létourneau qui a dû s'absenter pour aller garder les buts du club Trois-Pistoles de la ligue du Bas St-Laurent. Julien St-Pierre qui l'a remplacé s'est admirablement acquitté de sa tâche en affichant une magnifique tenue dans ses filets.

La leçon que nous avons faite aux joueurs de l'Ecole des Arts et Métiers et particulièrement à André Masson a semblé porter fruit car les joueurs du club des Arts ont écopé seulement de deux des trois punitions mineures décernées tout le long de la joute par les arbitres Léopold Gagné et Roch Cloutier. Ceci prouve une fois de plus nos avancés lorsque nous écrivions dans l'un de nos articles de la semaine dernière qu'une partie se gagnait sur la glace à jouer du hockey et non sur le banc du pénitencier à se refroidir les esprits. Le joueur André Masson que nous avons rencontré a semblé être très offensé du qualificatif que nous lui avons donné quoiqu'il

nous est admis qu'il ne s'était pas très bien conduit mais il s'est magnifiquement racheté dimanche dernier en s'avérant une grande étoile à l'offensive et en ne prenant aucune punition. Masson a compté quatre buts et fourni cinq assistances ce qui prouve que nous avions raison de dire que nous ne doutions pas de la valeur de ce joueur et il l'a démontré. Nous ne croyons pas avoir blessé la réputation du joueur André Masson en dehors du hockey car nous considérons cet athlète comme un vrai "gentleman" qui sait très bien se comporter. Nous avons tout simplement voulu lui signaler et reprocher sa mauvaise conduite sur la glace. André s'est magnifiquement racheté et nous considérons que la leçon a dû lui être profitable et qu'il continuera à s'avérer un joueur brillant et très utile à son club.

Outre Thomas Gagnon et André Masson qui ont respectivement comptés 5 et 4 buts, les autres compteurs furent pour l'Ecole des Arts, Pierre Roy avec deux buts et un "assist"; Julien Pelletier, un but et un aide et Jacques Lemieux, un but. Armand Morin a récolté trois aides et Raymond Boulanger une assistance.

Pour le St-Pierre, Gilles Blais avec deux buts et trois aides et son frère Georges, avec deux buts, ont été les étoiles des perdants. R. Létourneau en plus de son but a fournis quatre assistances. Grégoire Boulet a compté un but et fourni un aide. C. Delagrave a également réussi un but tandis que Simon Caron se voyait décerner une assistance.

Le gardien de buts Richard Fortin a semblé connaître une mauvaise partie et il a été faible dans ses filets en n'affichant pas sa tenue habituelle.

R. Gagné permet au 'A. Bélanger' d'éviter la défaite contre le J.O.C.

Par RAYMOND LEVESQUE

Un but compté deux minutes à peine par Roger Gagné avant la fin du troisième engagement, a permis au club A. Bélanger d'éviter de justesse la défaite et a dû se contenter d'un verdict nul de 7 à 7 contre le J. O. C., mercredi soir dernier à l'aréna de Montmagny dans une joute régulière de la ligue Formation de hockey.

Roger Gagné et Yvon Paquet ont été les vedettes de la rencontre pour le A. Bélanger réussissant chacun le "tour du chapeau" dans cette joute en plus de se mériter respectivement trois et deux assistances. L'autre but du A. Bélanger fut enregistré par Jacques Paquet qui de plus fournit un "assist". Raymond Bernier a contribué à la préparation de deux buts tandis que Denis Martin et Jean-Yves Normand ont participé à chacun 3s se sont mérités chacun un aide.

Pour le club de la J. O. C., Denis Boulet a dirigé l'attaque de son club en comptant deux des sept buts comptés. Les autres furent enregistrés par J.-C. Gaumond, Denis Blais, Roland Caron, Bélanger Bélanger et Y-

Yvon Bélanger.

Dans le domaine des "assistances" Léo Messervier figure au sommaire avec trois à son crédit. Richard Bernier en a récolté deux tandis que J.-C. Gaumond, Roland Caron, B. Bélanger, Yvon Bélanger et D. Corneau ont un aide chacun.

Les arbitres de la rencontre, J.-Claude Normand et Rosaire Bolduc ont eu la tâche relativement facile en ce qui regarde les punitions car ils imposèrent seulement quatre punitions mineures, toutes décernées dans le dernier engagement, chaque équipe se partageant également ce nombre soit deux chacune.

A propos

Etrange coïncidence, mais le dernier numéro de la revue Hockey Pictorial contient un article dans lequel Milt Schmidt, instructeur des Bruins de Boston, explique pourquoi il est moins doux cette année tandis qu'un autre article contient les Conseils aux jeunes gardiens de buts par Terry Sawchuk.

Le 'A. Bélanger' emporte sur le St-Pierre: 5-1

Par RAYMOND LEVESQUE

Dans l'une des joutes du programme double à l'affiche dans la ligue Formation de hockey junior disputée à l'aréna de Montmagny lundi soir, 28 janvier dernier, le club A. Bélanger a disposé facilement du club St-Pierre par 5 à 1 pour augmenter son avance en tête de la ligue.

Donald Caron, J.-Y. Normand, Pierre Walsh, Yvon Paquet et Roger Gagné ont tour à tour enregistré les cinq buts des vainqueurs tandis que l'instructeur et joueur Eugène Leclerc comptait l'unique but des perdants permettant à son club d'éviter un blanchissage.

En plus des buts enregistrés, on y lit au sommaire de la joute le nom des joueurs Richard Bernier et Pierre Walsh qui se sont mérités chacun deux assistances tandis que Roger Gagné et Yvon Paquet, une chacun.

Aucune punition ne fut décernée au cours des deux premières périodes de la joute mais dans la dernière reprise des hostilités seulement quatre punitions mineures furent décernées, chaque club en récoltant deux chacun. Les arbitres de la rencontre étaient Maurice Gauthier et Richard Cloutier.

Les meilleurs compteurs de la L. Formation Jr

(Par RAYMOND LEVESQUE)

Joueurs	B.	A.	Pts
Gil. Fortin, F. L.	19	14	33
Yvon Paquet, Bél.	17	14	31
Rog. Gagné, Bél.	16	14	30
And. Masson, Arts	10	16	26
Th. Gagnon, Arts	16	5	21
Rich. Bernier, Bél.	7	12	19
B. Bélanger, JOC	8	10	18
J.-L. Pelletier, F.L.	6	10	16
Cl. Gaumond, JOC	5	11	16
G. Gaumond, F.L.	4	12	16
L.-G. Paquet, F.L.	10	5	15
Denis Boulet, JOC	9	6	15
R. Létourneau, St-P.	5	9	14
L. Messervier, JOC	5	8	13
Pierre Walsh, Bél.	8	4	12
Denis Blais, JOC	6	6	12
Grég. Boulet, St-P.	7	4	11
Geo. Blais, St-P.	5	5	10
A. Gaudreau, JOC	4	6	10
Gilles Blais, St-P.	2	8	10

Les trophées de la Ligue Formation de Hockey Junior

Par RAYMOND LEVESQUE

A l'exemple de la ligue Nationale de hockey, la ligue Formation de hockey junior de Montmagny attribue à la fin de chaque saison six trophées que les clubs et joueurs se disputent au cours de la cédule régulière et dans les séries éliminatoires de fin de saison. La seule différence qu'il peut y avoir c'est qu'aucun montant d'argent n'est alloué au club ou joueurs qui se voit attribué un trophée.

Chez les trophées individuels, il y a le trophée "Paul Allard" qui équivaut au trophée Vézina adjugé au gardien de buts qui a conservé la meilleure moyenne de buts comptés contre lui. Ce trophée a été gracieusement offert à la ligue Formation par M. Paul Allard, président de l'OTJ.

Le trophée "Restaurant Taché" est décerné après chaque saison au joueur qui s'est avéré au cours de la saison le plus utile à son club. Ce dernier trophée a été donné à la ligue Formation par M. Roméo Couillard, propriétaire du Restaurant Taché ainsi que des cinémas Taché et Lafontaine.

Le trophée "Magasin Anatole" est adjugé après chaque saison au meilleur joueur de défense qui a excellé à cette position au cours de la saison régulière de hockey et c'est un don du Magasin Anatole.

Un autre trophée et non le

moins, le trophée "Ville de Montmagny" est attribué après chaque saison au meilleur pointeur de la cédule régulière.

Un trophée que se disputent les équipes de la ligue Formation de hockey est le trophée Bourassa, emblème du championnat de la ligue Formation de hockey, remis à l'équipe qui a tout balayé sur son passage à la fin des séries éliminatoires de fin de saison. Ce trophée est donné gracieusement par M. Armand Bourassa, distributeur Irving Oil, à Montmagny.

Un nouveau trophée sera disputé entre les équipes du circuit Blouin, pour la première fois cette saison. Il s'agit du trophée C. K. B. M. qui sera décerné au club qui remportera les honneurs du championnat de la cédule régulière de la ligue Formation avant que débute les séries éliminatoires de fin de saison. Ce nouveau et magnifique trophée a été donné gracieusement à la ligue par la Direction du poste C. K. B. M. à Montmagny.

C'est donc dire que tous ces trophées sont grandement convoités parmi les clubs et les joueurs de la ligue Formation et les joueurs et clubs ambitionnent de décrocher au moins un de ces trophées. Ces trophées ont pour but de mettre de l'entrain au sein des équipes et sont pour la ligue un point de fierté et à juste titre.

Les clubs Fleur de Lys et Arts et Métiers annulent 4 à 4

Par RAYMOND LEVESQUE

Grâce à un but enregistré par Gilles Fortin à 14.53 minutes de jeu dans le dernier engagement, ce dernier a permis à son club, le Fleur de Lys d'annuler 4 à 4 avec le surprenant club des Arts et Métiers, lundi soir dernier à l'aréna de Montmagny lors d'une joute régulière de la ligue Formation de hockey junior. Cette joute était la deuxième à l'affiche d'un programme double.

Gilles Fortin a été la grande vedette du Fleur de Lys en enregistrant deux des quatre buts de son club et de plus il a participé aux 2 autres. J.-L. Pelletier et Jean-Guy Paquet ont marqué les deux autres buts du Fleur de Lys en plus de se mériter une assistance chacun. G. Fournier et

Guy Gaumond ont également récolté chacun un "assist".

Pour le club des Arts et Métiers, Thomas Gagnon a été la vedette de son club en réussissant le "tour du chapeau" tandis que G. Létourneau marquait l'autre but. André Masson s'est particulièrement distingué en participant aux quatre buts de son club. Jacques Rouleau s'est vu décerner une assistance sur l'un des buts des Arts.

Aucune punition ne fut décernée au cours de la période initiale mais par la suite les arbitres de la rencontre, Jean-Paul Gaumond et Pierre Masson, infligèrent six punitions mineures et en plus une punition de mauvaise conduite à Guy Paquet, du club Fleur de Lys.

LES BISCUITS MONTMAGNY

PRESENTENT

★ LES ETOILES DE LA SEMAINE ★

DE LA LIGUE FORMATION DE HOCKEY JUNIOR

- 1ère ★ — Thomas Gagnon, Club Arts & Métiers
- 2e ★ — André Masson, Club Arts & Métiers
- 3e ★ — Roger Gagné, Club A. Bélanger Ltée
- 4e ★ — Gilles Fortin, Club Fleur de Lys
- 5e ★ — Yvon Paquet, Club A. Bélanger Ltée
- 6e ★ — Denis Boulet, Club J. O. C.

ENCOURAGEONS NOS JEUNES

COMPLIMENTS DE

Biscuits Montmagny, inc.



SYNONYME DE

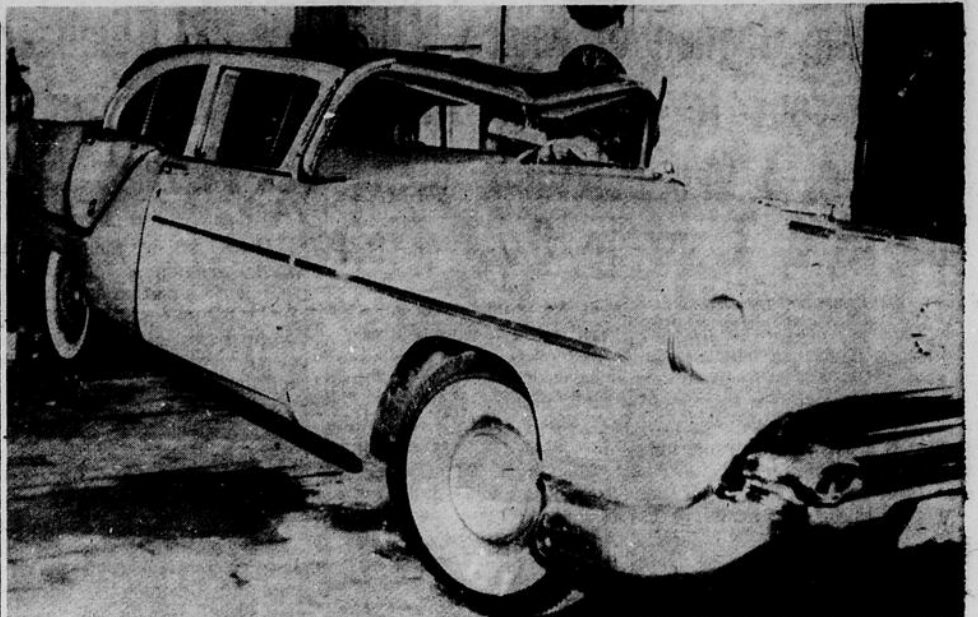
Bien Meilleurs

Rapport financier de la paroisse St-Mathieu, pour l'année 1956

En caisse au 1er janvier 1956	\$ 13,270.12
Recettes ordinaires	42,484.78
Recettes extraordinaires	11,653.99
Grand total des recettes	\$ 67,408.89
Dépenses ordinaires	\$ 11,111.92
Dépenses extraordinaires	50,370.50
Grand total des dépenses	\$ 61,482.42
Récapitulations: Recettes ordinaires	\$ 42,484.78
Dépenses ordinaires	11,111.92
Surplus	\$ 31,372.86
Grand total des recettes	\$ 67,408.89
Grand total des dépenses	61,482.42
En caisse au 31 décembre 1956	\$ 5,926.47
Total des prêts et placements au 31 décembre 1956	\$269,500.00
Total de l'actif au 31 décembre 1956	275,426.47
Les quêtes du dimanche ont rapporté	13,745.92
La Part à Dieu	11,461.81
Soit un total de	\$ 25,207.73

Joseph BROCHU, curé.

Montmagny, le 31 décembre 1956.



Samedi dernier, vers les 8 heures du matin, près du Pont Rivard, l'automobile de M. Paul Casault, conduite par son fils, M. Marcel Casault en service de taxi, a subi de lourds dommages évalués à plusieurs centaines de dollars, alors qu'à la suite d'une crevaison, M. Casault perdit le contrôle de son véhicule et capota cinq ou six fois sur la chaussée glissante.

M. Marcel Casault et un passager, les seuls occupants de l'automobile, n'ont heureusement subi aucune blessure. Le garage A.-A. Blais a procédé au remorquage de l'automobile de marque "Oldsmobile 1954, passablement endommagée, comme on peut le constater sur la photographie ci-dessus.

Développement prometteur à la Panet Metal à St-Magloire, Bell.

M. André Béchard, directeur de la Panet Metals, nous apprenait, cette semaine que de nouveaux développements s'étaient produits à cette mine située à St-Magloire de Bellechasse. En effet, le forage a udiament obtenu, grâce aux efforts conjoints de MM. André Béchard et Hubert Rogeau, géologue, directeur de la Panet Metal (N. P. L.) et de Dupont Mining Co. Ltd (N. P. L.), il a été rendu possible et a débuté mercredi matin, le 30 janvier.

Pour ces importants travaux, la Dupont Mining Ltd s'est engagée à dépenser la somme de

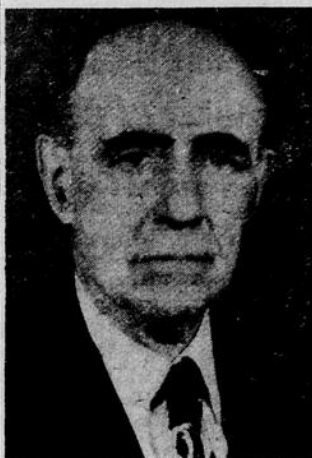
\$25,000. dans le but de produire un tonnage supérieur à celui de 28,000 tonnes de minerai déjà tiré des propriétés de Panet Metals.

Les services de M. Douglas Parent, ingénieur minier, ont été retenus pour la surveillance de ces travaux et on espère que ces travaux contribueront à l'ouverture d'une mine sur les propriétés de Panet Metals, à St-Magloire de Bellechasse.

ACCIDENT

Lundi, le 28 janvier dernier, vers 8 heures a.m., à l'entrée ouest du pont du Bras St-Nicolas un accident causa des dommages minimes aux véhicules de MM. Laurier Picard, de Montmagny et Lionel Blais, rue St-Ignace, également de notre ville.

Décès de M. Oscar Fournier



Ce matin, à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, est décédé M. Oscar Fournier, à l'âge de 69 ans, 3 mois.

M. Fournier, citoyen bien connu des résidents de Montmagny, exerça depuis plusieurs années le commerce de boulanger. Son décès est survenu à la suite d'une assez longue maladie; il était à l'Hôtel-Dieu depuis quelque temps déjà.

Outre son épouse, dame Estelle Gamache, M. Fournier laisse dans le deuil, ses filles: Mme Arsène Coulombe (Marie-May); Mme Gérard Masson, de Montréal (Thérèse); ses fils: Fernand, Léo, Lauréat, Rosario, Arthur, Paul et Jean-Marie; ses belles-filles: Mme Léo Fournier (Marianne Beaulieu); Mme Paul Fournier (Jeannine Paradis); ses gendres: MM. Arsène Coulombe et Gérard Masson, de Montréal.

Les funérailles auront lieu

Le brigadier Triquet à Montmagny

Le Colonel Paul Triquet, v.c., commandant du 8e Groupe de Milice, dont le quartier général est au Manège Militaire de Lévis, promu récemment au rang de Brigadier, rendra visite à la Cie B des Fusiliers du St-Laurent, mercredi soir prochain, le 6 février. — Pour cette occasion, l'officier-commandant invite tous les membres attachés et les amis, à venir rencontrer le Brigadier Triquet et les membres de son état major. Un goûter sera servi au cours de la soirée.



BERTHIER

ELU MARGUILLER

M. Elisée Dufour, boulanger, a été élu marguillier en remplacement de M. Téléphore Laverdière, sortant de charge. Le banc se compose maintenant de MM. Roméo Blais, Joseph Lessard et Elisée Dufour.

REELU MAIRE

M. Ovide Boucher a été réélu maire pour un deuxième terme. Les conseillers élus sont: MM. Darius Bélanger, Ubald Galibois, Henri Pelletier. Le conseil se compose en plus des trois nommés ci-dessus, de MM. Joseph Lessard, Alcide Blais et Hector Guillemette.

mardi, à 9 heures, à l'église St-Thomas. La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruellant.

À la famille éprouvée, le "Courrier de Montmagny" offre ses plus sincères condoléances.

Nourriture variée

Il est important, afin de prendre des repas bien équilibrés, de varier les aliments que l'on mange. La viande, les oeufs, le poisson et le fromage fournissent des protéines et des minéraux. Les fruits et les légumes, dont beaucoup seront mangés crus, fournissent des vitamines indispensables à la santé. Le pain et les céréales à grain entier fournissent des protéines, des vitamines et des minéraux. Le lait, cet aliment très important et presque parfait, doit faire partie du régime des enfants et des adultes.

AIDE MORTUAIRE

\$1,000.00 Objectif \$1,000.00

Si vous êtes dans l'obligation de prendre soin de vos vieux parents sans aucun espoir de remboursement après leur décès... Pour environ \$1.50 à \$2.00 par mois vous pouvez assurer une valeur négociable en tout temps après leur mort, laquelle vous aidera à payer les frais funéraires, hôpitaux, médecins, etc.

Obtenez renseignements supplémentaires à: Représentants demandés.

La Fraternité de l'Association des Trappeurs

La Baie — Co. Yamaska, P. Q.

SOLUTION CARDA

Foie, Reins, Digestion, Vessie. Dans toutes les pharmacies.

Cinéma Taché

vendredi et samedi, 1er et 2 février.

ENLEVEZ-MOI MONSIEUR

Clifton Webb — Ann Francis

PROGRAMME DOUBLE

FILLES SANS JOIE

Diana Dors — John Greeson.

Dimanche, lundi et mardi,

3, 4 et 5 février.

LADY GODIVA DE COVENTRY

(Couleurs).

Maureen O'Hara, Georges Nader.

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi,

6, 7, 8 et 9 février.

L'HOMME AUX MILLIONS

Gregory Peck, Jane Griffiths.

Cinéma Lafontaine

Samedi, dimanche et lundi,

2, 3 et 4 février.

MARCO LA BAGARRE

(Couleurs)

Gérard Landry, Marina Vlandy.

DONNEZ GENEREUSEMENT A LA SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Des personnes se tiendront à la sortie des messes de dimanche, pour recueillir vos aumônes